

Maurice DUPONT Mesnil de Bavent 1931 1967

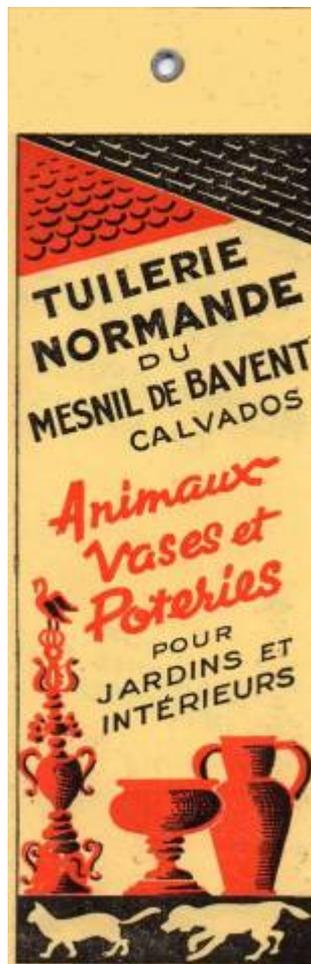


Table des matières

Remerciements	4
I - Ascendance familiale de Maurice Dupont.....	5
II - Armée et guerre de 14 18 – Mariage.....	6
II.1 - Engagement volontaire	6
II.2 – Guerre : 1914 à 1917	6
II.3 – Mariage le 15 décembre 1917.....	6
II.4 – Guerre : 1918.....	6
II.4 – Retour en pays de Bray.....	6
II.5 – Du Beauvaisis à la Basse-Normandie.....	7
II.5.1 - Tuileries de Beauvais	7
II.5.2 – Absorption des tuileries bas normandes par le groupe des « tuileries de Beauvais » en 1920	7
II.5.3 – Direction des tuileries de la Manche	8
II.5.4 - Tuileries de Saint Fromond - Articles de journaux de 1924 à 1927.....	9
II.6 - Mantes-Sur Seine	10
III – Acquisition/location de la poterie tuilerie du Mesnil de Bavent	11
III.1 – Extrait du contrat d'acquisition / location de décembre 1931.....	11
III.2– Publications relatives à cette acquisition	12
IV – Production de 1932 à 1944.....	13
IV.1 - Publicité - Enveloppe - Facture.....	13
IV.2 – Améliorations et modernisation de 1932 à 1944.....	14
IV.3 – Nouveautés.....	15
IV.4 – Chiffres clefs du Mesnil de Bavent en 1939.....	15
IV.5 – Décès accidentel du responsable de fabrication en octobre 1933	16
IV.6 – Recensement de 1936	17
IV.6 – Grève en 1937.....	18
V - Acquisition définitive de la poterie tuilerie du mesnil de Bavent en 1942	19
V.1 – Extraits des actes publiés.....	19
V.2 - Remarques.....	19
V.3 – Article de journal paru dans le Ouest éclair du octobre 1940.....	19
VI - La poterie de Bavent lors de la bataille de Normandie juin septembre 1944.....	22
VI.1– Déroulement des opérations dans la tuilerie/poterie du Mesnil de Bavent	22
VI.2 - Ordre de réquisition et proposition de paiement du préjudice	22
VII – Redémarrage de la tuilerie Poterie à la libération.....	24
VII.1 - Maurice Dupont élu maire de Bavent en 1944 démissionne en 1945	24
VII.2 - Dossier de demande d'indemnités de guerre.....	24
VII.3 – Etat des lieux sinistrés	26
VII.4 – Catalogues	28
VII.5 - La remise en marche depuis fin 1944	28
VII.6 – les employés italiens	28
VII. 7 - Décès de Maurice Dupont.....	31
Annexes :	32
A.1 – Catalogue de la poterie de Bavent	32

A.2 – Catalogue de la poterie de Bavent en 1964	64
A.3 - Article sur Bavent paru dans le ouest éclair du 13 octobre 1940.....	65

Remerciements

Je tiens à remercier les archives départementales du Calvados pour :

- leurs différents services en ligne : état civil ; registres militaires ; recensements ; cadastre ; délibérations municipales ; Presse ; Revues et périodique ;
- leur personnel de la salle d'accueil ;

Remerciements aux archives départementales de L'Oise pour ses services en ligne ainsi qu'aux médiathèques de la ville de Beauvais ;

J'adresse mes remerciements aux sites en ligne de journaux numérisés et indexés :

1) celui de Normannia, <https://www.normannia.info/> : pour la presse bas-normande de 1786 à 1944

2) le site de la BNF, Gallica : <https://gallica.bnf.fr/accueil/fr/content/accueil-fr?mode=desktop>
essentiellement pour ses titres de presse et de revues

3) le site de la BNF, Retronews, <https://www.retronews.fr/> pour la presse nationale

Remerciements à Pascal Achim pour ses relectures de ce document

Bibliographie

Grossutti, J.- Du Frioul à la Normandie : métiers et destinations migratoires In : L'immigration italienne en Normandie de la troisième république à nos jours, 1998

https://www.persee.fr/doc/annor_0570-1600_1998_hos_28_1_2331

Marius Doffoy - Les tuileries de Beauvais - 1927

I - Ascendance familiale de Maurice Dupont

Maurice Arsène Dupont est « né dans la glaise ».

Il naît au hameau d'Héricourt sur la commune de Lachapelle-aux-pots en plein pays de Bray dans l'Oise, le 13 novembre 1893.

Lachapelle aux pots est un haut lieu de la poterie du Beauvaisis.

Toute son ascendance tant paternelle que maternelle est originaire de Lachapelle-aux-pots ou des environs immédiats.

Son père est « extracteur de terre » lors de la naissance de Maurice et « industriel » lors du mariage de Maurice 24 ans plus tard.

Lors de son recensement militaire en 1913 et de son mariage en 1917, Maurice Dupont a pour métier comptable.

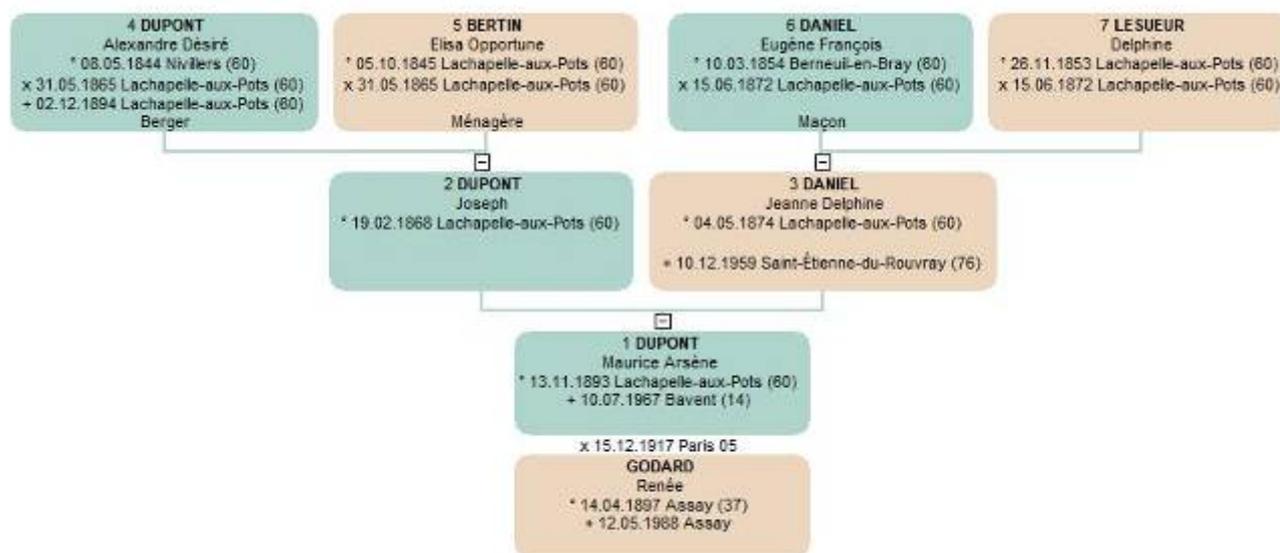


Figure 1 - Arbre généalogique de Maurice Dupont

II - Armée et guerre de 14 18 – Mariage

II.1 - Engagement volontaire

Maurice Arsène Dupont s'engage volontairement pour 3 ans à la mairie de Vincennes le 11 octobre 1913.

II.2 – Guerre : 1914 à 1917

Maurice Dupont est blessé et évacué le 10 septembre 1914. Il restera à l'hôpital du 13 septembre au 18 octobre 1914

Le 13 novembre 1914, il est nommé Brigadier, puis Maréchal des Logis le 6 avril 1916.

Il passe dans la réserve de l'armée active le 11 octobre 1916, donc trois ans après son engagement volontaire.

Le 3 mars 1917, Maurice Dupont devient Maréchal des logis chef.

Le 13 avril 1917, Il est détaché au cours de perfectionnement de Fontainebleau.

Il entre à l'hôpital Cochin à Paris le 13 juillet 1917.

Il est classé au dépôt le 14 novembre 1917

II.3 – Mariage le 15 décembre 1917

Le 15 décembre 1917, à la mairie du 5e arrondissement de Paris, Maurice Dupont, comptable, maréchal des logis chef au 13e régiment d'Artillerie au fort neuf de Vincennes, épouse l'infirmière Renée Godard qui habite rue vauquelin à Paris dans le 5e arrondissement. Cette rue est toute proche de l'hôpital Cochin où Maurice Dupont est entré six mois plus tôt. Il est donc fort probable que ce soit à l'hôpital Cochin que Maurice et Renée se soient rencontrés pour la première fois.

Les parents des époux ne sont pas présents. Le consentement au mariage par leurs parents respectifs, se fait via des actes notariés.

II.4 – Guerre : 1918

le 12 janvier 1918, le jeune marié Maurice Dupont est dirigé sur l'école militaire de Fontainebleau et pris en subsistance au 32e Régiment d'Artillerie.

Il est incorporé ensuite au 85e régiment d'artillerie lourde le 20 mars 1918.

le 9 avril 1919, un dossier médical pour « endocardite et arythmie », maladie contractée aux armées, est constitué.

Maurice Dupont est démobilisé le 19 avril 1919.

II.4 – Retour en pays de Bray

Le 8 mai 1919 Maurice Dupont et son épouse habitent à Ons-en-Bray près de Lachapelle aux pots et de Beauvais.

Maurice doit certainement travailler à la tuilerie d'Ons-en-Bray.



Figure 2 - Collection particulière

II.5 – Du Beauvaisis à la Basse-Normandie

II.5.1 - Tuileries de Beauvais

Extrait des mémoires de la société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise – Tomme XXIX 1936 :

« En 1900, trois sociétés importantes de la vallée de Bray, les établissements Collin-Müller, à Auneuil et à Saint-Paul, les sociétés Leclerc, Duporcq et Cie, et Bouché, Leclerc et C^{ie}, à Ons-en-Bray, possédaient un ensemble de cinq usines pour la fabrication de tuiles mécaniques, accessoires de couverture, carreaux, briques et poteries de bâtiments.

L'usine, de Saint-Paul près de Ons-en-Bray, possède deux trains de fabrication à tuiles, un train de fabrication à pâte molle pour carreaux et poteries, trois fours Hoffmann de 80 mètres de développement et fabrique plus particulièrement la tuile mécanique, les accessoires de couverture, la briquette et les poteries diverses. Deux machines de 150 HP fournissent la force motrice. L'usine peut occuper (et occupa en 1926) 170 ouvriers environ. Notons que les Tuileries du Bassin Parisien emploient communément l'argile du gault seulement et ne la cuisent qu'à 900°. Elles ne peuvent fournir que des produits orangés à texture non vitrifiée. Au contraire, les produits de l'usine de Saint-Paul (comme tous ceux des usines du groupe de Beauvais) sont fabriqués au moyen d'une pâte formée de deux glaises : le gault dont nous venons de parler et l'argile panachée du Bray. Cette dernière argile plus réfractaire, permet de cuire le gault bien plus fusible, à une température de 1.200°. Cette particularité permet aux Tuileries de Beauvais d'obtenir une vitrification partielle et superficielle de leurs produits, ce qui leur donne une supériorité sur les marchandises similaires et leur assure une réputation méritée.

Après l'armistice de novembre 1918, l'œuvre de reconstruction apparaissait formidable. Il devenait indispensable de créer des moyens de production puissants en rapport, avec les besoins nouveaux. C'est alors que M. Doffoy Marius, directeur de la Société Leclercq, Duporcq et Cie, fonda en décembre 1918, la société anonyme des « Tuileries de Beauvais », dont il devint l'Administrateur Directeur Général. Constituée au capital de 5 millions de francs, porté ensuite à 8 millions, la société a quadruplé sa fabrication en trois ans. »

II.5.2 – Absorption des tuileries bas normandes par le groupe des « tuileries de Beauvais » en 1920

La société anonyme des « Tuileries de Beauvais » absorbait, en 1920, les Etablissements Couvreur et Cie dont les usines de Saint-Fromond-Airel et Lison, situées dans le département de la Manche, ont constitué le « Groupe de Normandie ». Les Tuileries de Beauvais s'assurèrent ensuite comme filiale, la société de la Grande Tuilerie de Fresnes d'Argences qui fabrique notamment les tuiles losangées à double emboîtement. Avant la crise de 1933, l'ensemble des usines de la société était capable de livrer annuellement 55 millions de tuiles.



Figure 3 - collection particulière

Toute reproduction et/ou représentation, intégrale ou partielle, de ce document, sur quelque support que ce soit, à des fins commerciales, est expressément interdite.

SAINT-SAUVEUR-LENDELIN

Le progrès économique. — Les importantes tuileries et briqueteries mécaniques perfectionnées de Saint-Fromond, Airl et Lison viennent d'être acquises par le « Consortium du Nord », groupement industriel sous l'active direction de notre compatriote, M. Aruste Fastout, banquier, boulevard Haussmann, à Paris. Les usines resteront sous la direction de M. Couvreur, qui en a été l'un des principaux fondateurs et dont l'expérience et la capacité sont, à juste titre, très appréciées. Avec l'appoint de nouveaux capitaux, l'entreprise va pouvoir perfectionner son outillage et décupler sa production.

Figure 4 - Normannia - Cherbourg éclair du 8 juin 1920

II.5.3 – Direction des tuileries de la Manche

Maurice Dupont et son épouse habitent à Saint Fromond dans la Manche à partir du 23 novembre 1920. Maurice Dupont dirige, ou codirige avec M. Couvreur pendant quelques temps, l'ensemble des usines de St Fromond, Airl et Lison.



Figure 5 - Collection particulière

II.5.4 - Tuileries de Saint Fromond - Articles de journaux de 1924 à 1927

Annonces de 1924 :

<p>ON DEMANDE des Familles d'ouvriers, bons salaires, pour travail assuré, logement disponible, frais des transports des meubles remboursés. Se présenter d'urgence. Tuilerie de Saint-Fromond, par Airel (Manche).</p> <p><i>Figure 6 - BNF Gallica - Ouest éclair du 9 janvier 1924</i></p>	<p>ON DEMANDE UN BON MECANICIEN pour entretien d'usine. — S'adresser : Tuilerie de Saint-Fromond (Manche).</p> <p><i>Figure 7 - BNF Gallica - Ouest éclair du 10 avril 1924</i></p>
<p>ON DEMANDE UN MENAGE, le mari pour conduire 2 chevaux, la femme susceptible de faire matin et soir l'entretien des bureaux. Bons appointements. Logement avec jardin. Références sérieuses exigées. Urgent. S'adresser Tuilerie de Saint-Fromond (Manche).</p> <p><i>Figure 8 - BNF Gallica - Ouest éclair du 1 juin 1924</i></p>	

Fait divers : Vol en 1925 et 1926:

<p>Ste-Marguerite-d'Elle.</p> <p>VOLS. — Le 2 juin, M. Maurice Dupont, directeur de la tuilerie de Beauvais, à Ste-Marguerite-d'Elle, s'est aperçu qu'une corde de frein d'ascenseur, de 22 mètres de longueur et d'une valeur de 50 fr., avait été volée dans l'usine. Divers autres objets ont également disparus antérieurement. On recherche le voleur.</p> <p><i>Figure 9 - Normannia Le Moniteur du Calvados du 13 juin 1925</i></p>	<p>Saint-Fromond</p> <p>ARRESTATION. — La gendarmerie de La Perrine a mis en état d'arrestation un nommé Doumelin, âgé de 17 ans, ouvrier peintre, originaire de Rennes, qui a volé un billet de 50 fr. dans l'armoire de Mlle Mariee Augustine, bonne chez M. Dupont, industriel à Saint-Fromond.</p> <p>Doumelin qui était occupé à des travaux de peinture chez M. Dupont a profité de son isolement pour pénétrer dans la chambre de la Lonnie et fouiller dans un sac qui contenait une somme de 100 francs.</p> <p>Doumelin a été conduit au Parquet de M. le Procureur de la République, à Coutances.</p> <p><i>Figure 10 - BNF Gallica - Ouest éclair du 15 décembre 1926</i></p>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Maurice Dupont n'oublie pas ses racines et adhère en 1927 à la société académique d'archéologie, des sciences et arts de l'Oise :

<p>Présentation et admission de nouveaux membres</p> <p>Sont présentés pour l'élection à la séance prochaine :</p> <p>M. Girard, au château de Parisis-Fontaine, par Noailles, présenté par M. le comte d'Elbée, MM. de Carrère et Leblond.</p> <p>M. Maurice Dupont, industriel à Saint-Fromond, par Airel (Manche), présenté par MM. Doffoy, Boucher et Dubois.</p> <p>M. Denizart, instituteur à Cempuis, présenté par MM. Prudhomme, Béreux et Leblond.</p> <p><i>Figure 11 - BNF Gallica - Société académique des sciences et arts de l'Oise (page 54)</i></p>

Dans un livre sur les tuileries de Beauvais de Marius Doffoy, paru en 1927, Maurice Dupont est désigné comme étant le responsable du groupe Normandie des Tuileries de Beauvais

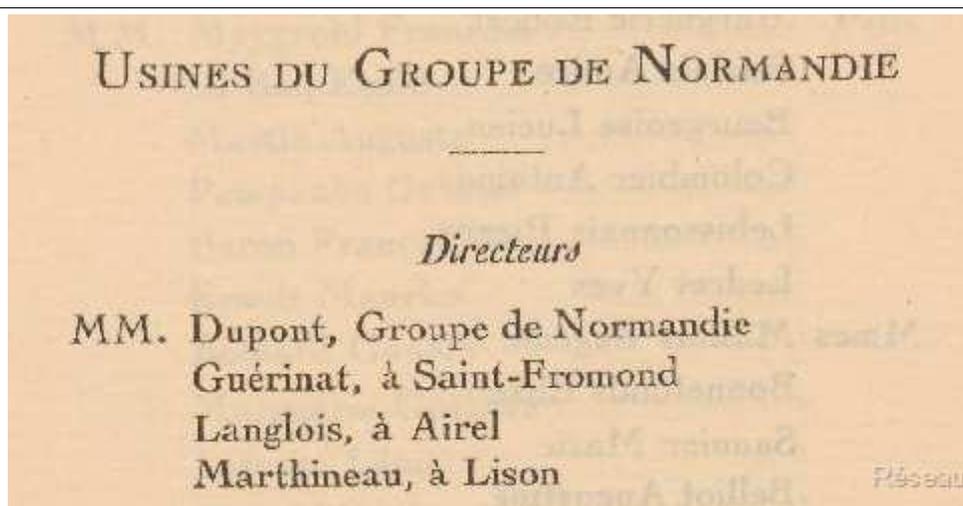


Figure 12 - Médiathèques municipales de Beauvais - Marius Doffoy - Les tuileries de Beauvais

II.6 - Mantes-Sur Seine

Jusqu'au moins 1927, Maurice Dupont est directeur des usines du groupe de Normandie (Saint Fromond, Airl, Lison) dans la Manche. Mais en décembre 1931, le couple habite au 22 rue Jean Jaurès à Mantes sur Seine. Il existe à Mantes la tuilerie des cordeliers. Est que Maurice Dupont exerçait une fonction dans cette tuilerie ?



Figure 13 - collection particulière

III – Acquisition/location de la poterie tuilerie du Mesnil de Bavent

III.1 – Extrait du contrat d'acquisition / location de décembre 1931

En l'Etude de Alfred Philippe-Desportes, notaire à Caen, le 24 décembre 1931

Monsieur **Charles Valin** propriétaire et Madame Armandine Hortense Léonie Depoix, son épouse qu'il assiste et autorise, demeurant ensemble à Caen, avenue de Bagatelle n°4
Lesquels ont par ces présentes, vendu et cédé en s'obligeant à toutes les garanties ordinaires de fait et de droit :

A Monsieur **Maurice Arsène Dupont**, industriel et madame Renée Godard, son épouse, demeurant ensemble à Mantes avenue Jean Jaurès n°22,

Acquéreurs conjoints et solidaires

Ici présents et qui acceptent, Madame Dupont avec l'autorisation de son mari.

Le fonds de commerce ayant pour objet l'exploitation de la tuilerie du Mesnil, sise audit lieu, commune de Bavent, concernant la fabrication, la vente des produits céramiques, terres cuites, poterie, tuilerie et tuyaux, ledit fonds comprenant :

1. - l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, les marques de fabrique relatives audit fonds et dont le détail, sera établi incessamment par acte distinct
 2. - Le matériel décrit et estimé en l'état ci-joint
 3. - les marchandises existant en magasin décrites et estimées à la somme de trois cent mille francs dans un état dressé aujourd'hui même par les parties qui va demeurer ci-joint et annexé après mention
- Monsieur et madame Dupont auront la jouissance du fonds de commerce vendu à compter du premier décembre dernier (1931). Ils auront dès lors le droit de prendre le titre de successeur de Monsieur Valin.

En outre la présente vente est consentie et acceptée moyennant un prix total de **quatre cent cinquante mille francs** s'appliquant, savoir :

- aux éléments incorporels du fonds c'est à dire à l'enseigne, à la clientèle, à l'achalandage et aux marques de fabriques pour une somme de cinquante mille francs ;
- au matériel pour cent mille francs ;
- aux marchandises pour le prix de l'estimation étant de trois cent mille francs

Soit un ensemble de quatre cent cinquante mille francs

Lequel Monsieur et Madame Dupont s'obligent à payer à Monsieur et Madame Valin de la façon suivante :

- Trente mille francs le premier décembre mil neuf cent trente trois ;
- Trente mille francs le premier décembre mil neuf cent trente quatre ;
- Cent quatre vingt mille francs le premier décembre mil neuf cent trente cinq ;
- Soixante dix mille francs le premier décembre mil neuf cent trente six ;
- Soixante dix mille francs le premier décembre mil neuf cent trente sept ;
- Quarante mille francs le premier décembre mil neuf cent trente huit ;
- Trente mille francs le premier décembre mil neuf cent trente neuf

III.2- Publications relatives à cette acquisition

Deux publications légales ont été effectuées le 1er janvier 1932 et le 15 janvier 1932 dans le Moniteur du Calvados :

Etude de M^e Philippe-Desportes, notaire à Caen, 44, rue Ecuyère.

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Premier Avis

Suivant acte reçu par M^e Philippe-Desportes, notaire à Caen les 16 et 24 décembre 1931, enregistré à Caen (A. C.) le 30 décembre 1931, volume 697 bis, folio 78, case 553, M. Charles VALIN, propriétaire industriel et Madame Armandine-Hortense-Léonie Depoix, son épouse, demeurant ensemble à Caen, avenue de Bagatelle, n° 4, ont vendu à M. Maurice Arsène DUPONT, industriel et Madame Renée Godard, son épouse, demeurant ensemble à Mantes, avenue Jean-Jaurés, n° 22, le fonds de commerce ayant pour objet l'exploitation de la Tuilerie de Mesnil, sise au dit lieu, commune de Bavent, concernant la fabrication et la vente des produits céramiques, terres cuites, poterie, tuilerie et tuyaux comprenant : 1° l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, les marques de fabrique relatives au dit fonds; 2° le matériel ; 3° et les marchandises en dépendant.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites valablement dans les dix jours de la seconde insertion à Caen, en l'étude de M^e Philippe-Desportes, notaire, où les parties ont élu domicile à cet effet.

Pour première insertion :
PHILIPPE-DESPORTES.

Figure 14 - Le moniteur du Calvados du 1 janvier 1932

Etude de M^e Philippe-Desportes, notaire à Caen, 44, rue Ecuyère.

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Deuxième Avis

Suivant acte reçu par M^e Philippe-Desportes, notaire à Caen les 16 et 24 décembre 1931, enregistré à Caen (A. C.) le 30 décembre 1931, volume 697 bis, folio 78, case 553, M. Charles VALIN, propriétaire industriel et Madame Armandine-Hortense-Léonie Depoix, son épouse, demeurant ensemble à Caen, avenue de Bagatelle, n° 4, ont vendu à M. Maurice Arsène DUPONT, industriel et Madame Renée Godard, son épouse, demeurant ensemble à Mantes, avenue Jean-Jaurés, n° 22, le fonds de commerce ayant pour objet l'exploitation de la Tuilerie de Mesnil, sise au dit lieu, commune de Bavent, concernant la fabrication et la vente des produits céramiques, terres cuites, poterie, tuilerie et tuyaux comprenant : 1° l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, les marques de fabrique relatives au dit fonds; 2° le matériel ; et 3° les marchandises en dépendant.

Cette cession a été publiée au Bulletin officiel du mercredi 6 janvier 1932.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites valablement dans les dix jours de la présente insertion à Caen, en l'étude de M^e Philippe-Desportes, notaire, où les parties ont élu domicile à cet effet.

Pour deuxième insertion :
PHILIPPE-DESPORTES.
1 bis

Figure 15 - Le moniteur du Calvados du 15 janvier 1932

Il s'avérera que la vente n'a pas été réalisée mais a été substituée par une location avec option d'achat pour les 17 années suivantes, pour le couple Dupont. La vente de la poterie tuilerie de Bavent sera effectuée réellement en 1942 dans des conditions assez tendues entre vendeur et acheteur.

IV – Production de 1932 à 1944

IV.1 - Publicité - Enveloppe - Facture

Publicité de 1934 parue dans l'almanach Hachette



Figure 16 - Publicité de l'almanach Hachette 1934

Dans cette publicité il est proposé des sanitaires de couleurs.

Le logo de Dupont est celui-ci :

Tuilerie Normande
du Mesnil-de-Bavent
Calvados

Maison fondée en
1842

TUILES PLATES
façonnées mains et mécaniques
toutes teintes

TUILES A EMBOITEMENTS
vieillies et rouges

BRIQUES CREUSES, HOURDIS, DRAINS
ORNEMENTS pour TOITURES

POTERIES HORTICOLES
VASES et ANIMAUX
pour décors de parcs et jardins

POTERIES D'ART

FABRICATION PATE MOLLE
GARANTIE 25 ANS

BAVENT CALVADOS

Tél. 2 Bavent Tél. 10 Hérouvillette

Figure 17 - Collection particulière

Maurice Dupont reprend la date de 1842 qui correspond à l'arrivée de Pierre Comptet à Caen et non pas à Bavent.

La fabrication pâte molle est une innovation des tuileries de Beauvais. M. Dupont apporte donc cette nouveauté à la tuilerie de Bavent.

IV.2 – Améliorations et modernisations de 1932 à 1944

Avant la reprise du Mesnil de Bavent par Maurice Dupont en 1931, l'usine était exploitée de façon saisonnière et manuelle.

A la carrière, par exemple, il fallait 9 jeux de pelle successifs pour remonter l'argile du fond à la surface, au moyen de 9 banquettes.

Cette argile était ensuite chargée dans des wagonnets poussés à bras sur 200 mètres, puis déchargée et rechargée dans des tombereaux traînés par un cheval, pour arriver, enfin au matériel de préparation.

Les possibilités de séchage existaient à peine, pendant la moitié de l'année, c'est à dire pendant la bonne saison

Toute reproduction et/ou représentation, intégrale ou partielle, de ce document, sur quelque support que ce soit, à des fins commerciales, est expressément interdite.

Le four continu Hoffmann consommait 230 kilos de charbon à la tonne d'argile cuite au lieu de 60 kilos en raison des rentrées d'air par les maçonneries.

La production était surtout composée de produits émaillés cuits en four intermittents, et d'un peu de tuiles plates vieilles avec les accessoires correspondants, cuits dans le four continu, qui ne fonctionnait que six mois l'an.

Le programme d'augmentation de la production fut établi dès 1931. Il prévoyait :

- un train de fabrication nouveau ;
- des moyens de séchage accrus non tributaires des variations atmosphériques ;
- un bâtiment pouvant abriter un four supplémentaire avec séchoirs d'appoint au dessus ;

L'exécution de ce programme commença :

- En 1936, par la construction du bâtiment du nouveau train ;
- Puis en 1937, par la construction du séchoir à tuiles à emboîtement ;
- En 1939, par l'installation d'un séchage artificiel alimentant tous les bâtiments (1500 mètres de canalisations d'air chaud ;
- En 1940 1941, montage des machines du nouveau train ;
- En 1942 et années suivantes : acquisition des matériaux devant servir à construire le nouveau four continu supplémentaire avec séchoirs au-dessus.

IV.3 – Nouveautés

L'expérience de Maurice Dupont à la tête du « Groupe Normand des tuileries de Beauvais » est utile pour moderniser la tuilerie du Mesnil de Bavent ainsi que pour mettre en œuvre un savoir faire déjà existant comme la pâte molle.

Sont produits les nouveautés suivantes :

- en 1932, briques creuses, les poteries de cheminées et les drains ;
- Utilisation de la pâte molle : la nouvelle fabrication des tuiles en pâte molle donne des produits d'une meilleure régularité de forme, d'une sonorité remarquable, indice certain d'une cuisson poussée à cœur qui garantissait la durée. De même les briques et les hourdis fabriqués avec la pâte molle ont adaptés à une plus grande résistance aux chocs et à l'écrasement ;
- En 1936, les poteries horticoles ;
- En 1937, les hourdis ;
- En 1938, les tuiles à emboîtement.

IV.4 – Chiffres clefs du Mesnil de Bavent en 1939

- Surface des terrains 15 hectares ;
- Surface couverte : 3 hectare ;
- Charbon en provenance des mines françaises ou d'importation anglaise : 900 à 1000 tonnes par an ;
- force motrice : arrivée en 15000 volts 2 transformateurs de 75kva – ramené à 220 volts ;
- Four continu Hoffmann – 2 galeries de 32 m ;
- personnel : 120 ouvriers ;
- production annuelle possible : 1000 tonnes de produits cuits et 800 m3 de poterie ;
- Chiffre d'affaire :
 - 1937 : 1 447 000 francs
 - 1938 : 1 506 450 francs
 - 1939 : 1 710 301 francs

IV.5 – Décès accidentel du responsable de fabrication en octobre 1933

Le responsable de fabrication à la poterie du Mesnil de Bavent, Julien Letellier, qui a dû travailler sous les ordres de Maurice Dupont à Saint Fromond, décède dans un accident de moto ainsi que son épouse.

L'identité des deux victimes put être établie, grâce à des papiers trouvés dans les poches de M. Letellier, puis dans la matinée de lundi, grâce à la déclaration du directeur des tuileries de Bavent venu à Sainte-Croix Grand-Tonne reconnaître les deux cadavres.



Figure 18 - Normannia le Moniteur du Calvados du 13 octobre 1933

IV.6 – Recensement de 1936

		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	
Le Mesnil	2 } 2	1	Dupont	Margite	1893	chapeau aux Bois	FRANÇAISE	chef	Juriste	patron					
		2	Dupont	Renee	1897	Assay	FRANÇAISE	ÉPOUSE	NEANT						
		3	Masie	Augustine	1892	amillars	FRANÇAISE	domestique	bonne		Dupont				
		3 } 5	1	Letessier	Eugene	1880	Bavent	FRANÇAISE	chef	comptable		Dupont			
			2	Letessier	Blanche	1883	Cain	FRANÇAISE	ÉPOUSE	NEANT					
		1 } 4	1	Jeanne	Louis	1869	Montay	FRANÇAISE	chef	chauffeur		Dupont			
			2	Jeanne	Marie	1870	Hicombert	FRANÇAISE	ÉPOUSE	NEANT					
		5 } 5	1	Mosini	Raphael	1878	Cognon	FRANÇAISE	chef	Restaurateur		patron			
			2	Mosini	Charlotte	1889	Clay	FRANÇAISE	ÉPOUSE	NEANT					
			3	Mosini	Margite	1915	Cain	FRANÇAISE	ENFANT	NEANT					
			4	Battaino	Enrico	1897	Jonguere	Italienne	pensionnaire	tailleur		Dupont			
			5	Simaschani	Louis	1906	Lacaille	FRANÇAISE	pensionnaire	journalier		Dupont			
			1	Zanuttini	Antes	1909	Bava	Italienne	chef	tailleur		Dupont			
2	Zanuttini		Santina	1909	Diagnano	Italienne	ÉPOUSE	NEANT							
Région		5	5	50											
Le Mesnil (suite)	1 } 1	3	Zanuttini	Anna-Marie	1933	Diagnano	Italienne	ENFANT	NEANT						
		4	Zanuttini	Jeanne	1936	Bavent	Italienne	ENFANT	NEANT						
		5	Ricciant	Cjovanni	1878	Diagnano	Italienne	ouvrier	tailleur		Dupont				
		6	Gasson	Enrico	1894	Blagnolo	Italienne	ami	tailleur						
		1	Alta	Ricasso	1905	Solgate	Italienne	chef	tailleur						
		2 } 2	2	Mozoni	Jean	1911	Solgate	Italienne	conseil	tailleur					
			3	Fozatto	Sino	1913	Solgate	Italienne	conseil	tailleur					
2 } 2	4	Béouch	Ottor	1901	Clions	Italienne	ami	tailleur							
	5	Mason	Louis	1913	Clions	Italienne	ami	tailleur							
Total	7	7	6	Cozzappa	Bava	1913	Clions	Italienne	ami	tailleur					

Figure 19 – AD14 - Extrait recensement Mesnil de Bavent 1936

Maurice Dupont et son épouse habitent sur place ainsi que le chauffeur et le comptable.

En 1936, la plupart des ouvriers tuiliers résidant sur le Mesnil sont italiens. La famille Zanuttini aura une enfant née à Bavent.

Les italiens viennent de la région du Frioul. L'émigration frioulane fournit essentiellement des ouvriers qualifiés dans le secteur des métiers du bâtiment : les mosaïstes qui perpétuent un métier d'art traditionnel dans le domaine de la décoration ; les briquetiers-tuiliers, qui exercent dans les établissements normands des tâches pour lesquelles leurs ancêtres étaient naguère engagés dans tous les pays de l'empire d'Autriche-Hongrie.

IV.6 – Grève en 1937

BAVENT

DES OUVRIERS CESSENT LE TRAVAIL. — Les ouvriers des Poteries Normandes de Bavent, que dirige M. Dupont, ont cessé le travail ce matin au nombre d'une trentaine environ. Les grévistes réclament une amélioration de leurs conditions de travail en application des nouvelles lois sociales.

Il n'y a aucun incident à déplorer.

Figure 20 - Le moniteur du Calvados du 10 avril 1937

V - Acquisition définitive de la poterie tuilerie du mesnil de Bavent en 1942

V.1 – Extraits des actes publiés

« En l'étude de Me Lozier notaire à Caen le 1er septembre 1942 ont comparus les époux Dupont, Lesquels ont dit et exposé ce qui suit :
aux termes d'un acte reçu par Me Philippe-Desportes, notaire à Caen, prédécesseur médiat du notaire soussigné, les seize et vingt quatre décembre mil neuf cent trente et un, M. Charles Valin, propriétaire industriel et Mme Armandine Hortense Léonie Depoix, son épouse, demeurant ensemble à Caen, avenue de Bagatelle n°4 ont donné à bail à loyer pour une durée de dix sept années entières et consécutives qui ont commencé à courir le premier décembre mil neuf cent trente et un pour finir le premier décembre mil neuf cent quarante huit à M. et Mme Dupont pour un fonds de commerce ayant pour objet l'exploitation de la tuilerie du Mesnil, sise audit lieu de Bavent, concernant la fabrication, la vente des produits céramiques, terres cuites, poterie, tuilerie et tuyaux, ledit fonds comprenant :
L'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, les marques de fabrique relatives audit fonds.
Que suivant exploit de M. Courieurt, huissier à Caen, le douze août mil neuf cent quarante deux, ils ont signifiés à Mme Valin qu'ils avaient à réaliser la promesse de vente des immeubles dont il s'agit et lui ont fait sommation de comparaître le vendredi vingt et un août mil neuf cent quarante deux à quatorze heures en l'étude de Me Lozier. »

Madame Valin refuse de signer dans un premier temps du fait que la promesse de vente est viciée par la lésion. Puis elle acceptera de signer avec réserves le premier septembre 1942.

« Qu'aux termes d'un acte reçu par Me Lozier notaire soussigné le premier septembre mil neuf cent quarante deux, comme conséquence de la promesse contenue au bail sus-énoncé, M. et Mme Dupont sus-nommés ont acquis de Madame Valin sus-nommée les immeubles ci-dessus désignés, moyennant le prix de quatre cent cinquante mille francs »

V.2 - Remarques

Dans l'acte de vente de 1931 et dans les deux publications effectuées dans le moniteur du Calvados le 1er janvier 1932 et le 15 janvier 1932 par le notaire de Caen Me Lozier, il n'est question que de vente et non pas de location.

Il y a donc eu un changement dans cet acte mais qui n'apparaît nulle part.

En 1942, les époux Dupont demandent donc, après 10 ans de location, la vente au prix de 1932.

450 000 francs de 1931 équivalaient à 930 000 francs de 1942. L'inflation est de 106%.

Donc l'ensemble de la tuilerie poterie du Mesnil de Bavent est vendu à la moitié de sa valeur 10 ans après. La veuve Valin refuse pour promesse de vente viciée par la lésion. Elle n'accepte que sous la contrainte en émettant des réserves.

V.3 – Article de journal paru dans le Ouest éclair du octobre 1940

Une copie de cet article se trouve en annexe 3.

Ci – dessous la reproduction du texte :

« **BAVENT Paradis de l'argile**

A TRAVERS LA TUILERIE NORMANDE, INDUSTRIE PROSPÈRE ET FOYER D'ART CÉRAMIQUE

Le voyageur oui chemine sur la route ombragée de Bavent voit son attention soudain attirée par un spectacle imprévu. A main droite en arrivant au bourg, par delà une haie que le sécateur a disciplinée, la pelouse étendue au pied d'une élégante demeure se peuple d'un monde pittoresque. Il y a là toute une faune dont la rencontre sous une telle latitude laisserait plus d'un naturaliste pantois s'il ne relevait immédiatement ce fait étrange : cette faune est muette, cette faune ne se meurt pas et toutes les robes, tous les cuirs, toutes les carapaces sont uniformément vernissés.

C'est le Mesnil de Bavent.

C'est la Tuilerie normande qui s'annonce au visiteur de cette manière si pittoresque. Entrez, entrez sans peur, malgré la famille de dogues plus féroces les uns que les autres bondissant de leur niche et vous regardant en chiens de faïence. Peuvent-ils faire autrement, après tout, ces peu rassurants serviteurs du

Toute reproduction et/ou représentation, intégrale ou partielle, de ce document, sur quelque support que ce soit, à des fins commerciales, est expressément interdite.

maître qui semblent avoir à cœur ou plutôt à crocs de justifier la pancarte clouée sur leur case rustique : chiens méchants ? Car si leurs muscles ne sont pas de faïence, Ils sont de bonne terre cuite, de cette magnifique argile du terroir qui a valu à notre petite commune calvadosienne de Bavent, l'actuelle poterie, son orgueil, presque son symbole.

UN VIEIL ETABLISSEMENT

Elle est d'ailleurs quasi centenaire, cette poterie dont la réputation a largement franchi les bornes du département. 1842 fut l'année de sa fondation. A cette époque, un homme de métier, un céramiste dans l'âme s'étonna rencontrer à travers la région les traces d'une industrie qui dut être florissante. Il s'appelait Conté. Il collectionna carreaux et cérames, les étudia et en conclut qu'à une période plus ancienne, de la terre avait certainement été travaillée et cuite en ces lieux mêmes par un groupe d'artisans non dépourvu de sens artistique. Ses investigations l'amènèrent à découvrir, en effet, dans le voisinage de l'établissement actuel, une couche argileuse que la sonde révéla d'une profondeur de 52 mètres. Il n'hésita plus, édifia des bâtiments dont la majeure partie est toujours visible et se mit à l'œuvre.

La poterie de Bavent était née. Sous l'impulsion de son créateur, céramiste averti, nous le savons, l'établissement prospéra. Il acquit même une renommée que les successeurs de Conté ne maintinrent ni peu ni prou. Pétrir de la glaire exige des mains amoureuses de la matière, des mains auxquelles le domaine plastique n'est point étranger, de vraies mains de potier, ce qui ne fut pas toujours le cas. Tant et si bien, qu'il y a quelques années, en 1931 exactement lorsque l'actuel propriétaire de l'usine prit l'affaire en mains, les fours de Bavent ne cuisaient plus que de la banale tuile plate.

QUAND UN AUTHENTIQUE POTIER S'OCCUPE DE GLAISE.

M. Dupont a rénové cela.

Sous son aimable conduite, nous avons pu nous rendre compte quel souffle nouveau sèche les poteries de Bavent depuis qu'une direction intelligente et du métier - car il faut bien voir là le motif de cette réussite - préside aux destinées de la maison.

Aux tuiles plates vinrent s'adjoindre les briques creuses. Puis le Mesnil « sortit » des produits émaillés qui connurent une vogue intense, laquelle comme toute mode qui se respecte, a beaucoup déchu. Enfin, les procédés se perfectionnant, on s'achemina vers toute la série de réalisations céramiques qui demeurent encore et font de Bavent un établissement que l'on pourrait donner en modèle.

Modèle ? Le terme ne paraîtra nullement exagéré lorsque l'on saura qu'il a été créé au sein même de la tuilerie, un atelier spécialement réservé à l'éducation des apprenties et sous le toit duquel se forment nos bons potiers de l'avenir. Les plus longues, les plus constantes années de pratique sont nécessaires, dans cet art, pour acquérir dignement le titre d'ouvrier qualifié. M. Dupont n'estime pas à moins de dix années le stage durant lequel nos jeunes doivent persévérer devant le tour avant que de pouvoir modeler ces vases aussi élégants dans la conception que parfaits dans le fini qui sont, pour l'amateur de céramique, comme un moderne écho des poteries étrusques, grecques ou persanes.

Car, notez-le bien, le Mesnil de Bavent n'œuvre pas seulement dans la branche industrielle. Il constitue un authentique petit foyer d'art au sein duquel s'élabore une production dont les fervents de matière plastique parleront sans doute dans les temps futurs avec la complaisance dont il caresse les fameux cérames du Pré d'Auge, ces épis aux allégories étranges, ces carrelages, ces émaux imités de Palissy. Si merveilleusement que les connaisseurs hésitent et en arrivent à se demander : ' n'est-ce pas le Pré d'Auge qui a inspiré le potier agenais ou l'a-t-il seulement copié ?

LA CARRIERE DE BAVENT

Il est de reconnaître que notre Tuilerie normande appuie le succès de son labeur d'art sur la qualité des argiles employées. Nous utilisons intentionnellement le pluriel parce que la glaise pas une à Bavent, mais présente la plus remarquable gamme qui ait jamais hanté cerveau de céramiste. Un coup d'œil sur la vaste plaie jaune et bleu ardoise qui saigne quotidiennement des tonnes de bonne argile à quelque cent mètres derrière la Tuilerie normande suffit pour le prouver. Coup d'oeil vraiment curieux au surplus. Les différentes qualités de terre sont aussi nettement visible sur les pans de la carrière que chaque composant l'est dans une tranche de galantine. La bêche pneumatique oeuvre actuellement à 17 mètres de profondeur. M. Dupont projette d'aller plus avant à bref délai, non point que les réserves du gisement soient déjà épuisées dans les couches supérieures, mais parce que ce chercheur espère découvrir plus bas des argiles nouvelles dont sa science des dosages saura obtenir une pâte d'une admirable plasticité.

Des bâtiments pour l'enfossage des matières extraites, actuellement en cours d'édification, amélioreront d'ailleurs la production, assurant dans des conditions meilleures le « pourrissage » de l'argile jusqu'ici traitée à même la carrière

Bavent est un accident géologique dont l'équivalent ne se rencontre guère qu'à Osmanville et à Utrecht (Pays-Bas). Car, seul, un bouleversement du tertiaire peut expliquer la diversité des argiles que l'on en extrait.

De cette diversité, ainsi que nous l'avons dit, la Tuilerie normande, renouvelant l'art des potiers anciens, en tire la notable variété de production qu'un gisement glaiseux ordinaire ne saurait autoriser. Tuiles vieilles ou émaillées, épis, poinçons, animaux pour toitures, poterie horticole ou d'appartements, vases pour jardins et parcs, statuettes, mille et mille objets utilitaires ou frappés au coin de l'originalité rougissent et brunissent chaque jour là-bas dans d'immenses fours ou flamboient des brasiers de quelque 1050°, Une industrie prospère, vraiment, et un beau métier,

VI. La poterie de Bavent lors de la bataille de Normandie juin septembre 1944

VI.1. Dérroulement des opérations dans la tuilerie/poterie du Mesnil de Bavent

Lors du débarquement de Normandie, L'usine du Mesnil de Bavent a été occupée dès le 6 juin 1944 par les troupes parachutées alliées qui s'y établirent

En effet, Bavent, située sur un point haut, représente un point de passage obligé entre l'est et l'ouest des marais de la Dives. Les Alliés veulent sécuriser le flanc gauche de leur tête de pont en détruisant plusieurs ponts sur la Dives puis en se repliant sur Bavent en le tenant fermement contre d'éventuelles contre-attaques allemandes. Sous le commandement de la 6th Airborne Division, britanniques et canadiens sont chargés

Mais dès



de cette mission aux premières heures du 6 juin 1944. le 7 juin, les Allemands de la 346 Infanterie-Division



renforcent leur défense dans le secteur (bois de Bavent) et se mettent en position face aux parachutistes britanniques.

Les troupes alliées font face aux allemands, et leur ligne se déploie tout le long de la route Sallenelles - Troarn, qui borde la tuilerie du Mesnil.

Du 7 juin au 17 août 1944, le bois de Bavent reste aux mains des alliés qui effectuent des reconnaissances de jour comme de nuit pour tester le dispositif défensif allemand.

Une division de troupes aéroportées et deux bataillons de commandos ont tenu position à l'usine, pendant deux mois et demi, avec tous leurs services annexes

Lorsque l'opération Paddle est lancée le 17 août, le village de Bavent enfin libéré, n'est plus qu'un tas de ruines.

Les troupes de combat furent remplacées, sur le site de la poterie tuilerie, par des unités de tank du 18 août au 30 septembre (services de réparations) 1944.

Chaque semaine, la relève des unités en place, amenait de nouvelles troupes.

Les unités en place, détruisaient tout ce qui leur paraissait utile pour éclairer leurs abris, celles relevées emportaient ce qui leur paraissait nécessaire, pour aménager leur position de repos.

L'usine était le seul centre de récupération de ce secteur

Il est arrivé fréquemment à Maurice Dupont de trouver des soldats cognant à coup de hache ou de masse dans les charpentes, ou sur du matériel, pour se faire les bras, pendant les moments d'accalmie.

Trois mille morts sont enterrés à Ranville ce qui atteste de la violence des combats.

En quatre mois, en plus des dégâts causés par les bombardements, toutes ces troupes vécurent dans l'enceinte de l'usine ce qui occasionna des destructions et prélèvements de matériaux à destination des différents cantonnements alliés sur la côte..

A noter que la chute des deux cheminées de four écrasèrent trois bâtiments.

VI.2 - Ordre de réquisition et proposition de paiement du préjudice

Suivant l'avis de l'intendant militaire chef des réquisitions du Calvados et de l'Orne au sujet de l'indemnité à accorder à Monsieur Dupont propriétaire pour les dommages subis pendant l'occupation du Mesnil de Bavent dont il est propriétaire.

Exposé des faits :

« La tuilerie Normande du Mesnil de Bavent a été réquisitionnée du 6 juin 1944 au 30 septembre 1944 suivant ordres de réquisition N.G.S./1/2491 et 10.03

L'indemnité due pour occupation a été payée suivant accord réalisé le 14 février 1946. Il reste dû à Monsieur Dupont Maurice le montant de l'indemnité pour réquisition de matériel

Le montant du préjudice a été évalué par le service du matériel de l'armée contradictoirement avec M.

Toute reproduction et/ou représentation, intégrale ou partielle, de ce document, sur quelque support que ce soit, à des fins commerciales, est expressément interdite.

Dupont. Le préjudice est estimé à la somme de 3 330 375 francs.
Maurice Dupont recevra au 28 décembre 1945 la somme de 1 937 196 francs et au 20/01/1947 la somme de 1 330 775 francs soit un total de 3 267 971 francs »

VII. Redémarrage de la tuilerie Poterie à la libération

VII.1. Maurice Dupont élu maire de Bavent en 1944 démissionne en 1945

Le 23 novembre 1944, Maurice Dupont est élu maire de Bavent avec 10 voix sur 12.

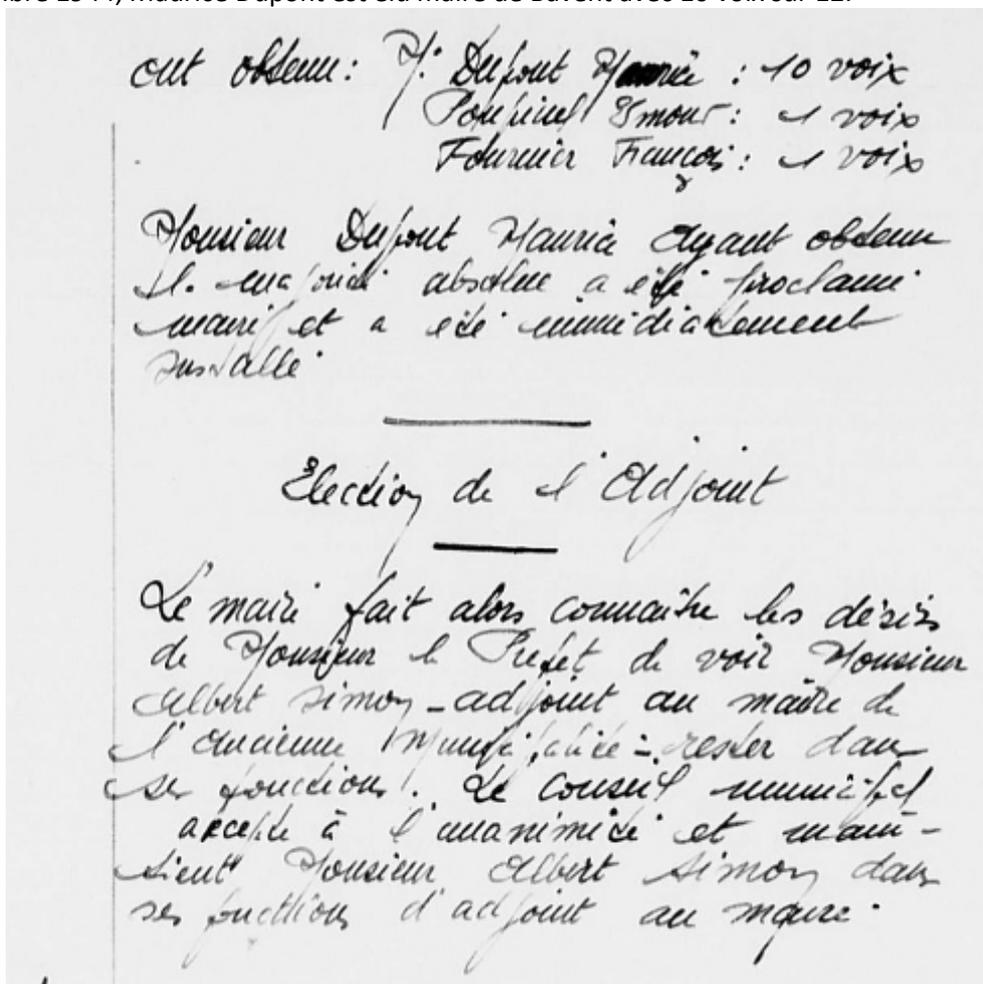


Figure 21 - AD14 - extrait délibérations municipales de Bavent - 1944 1958 (page 4) –
Maurice Dupont élu maire de Bavent le 23/11/1944

Mais en mai 1945 de nouvelles élections ont lieu car Maurice Dupont et trois conseillers municipaux sont démissionnaires. François Fournier est le nouveau maire de Bavent le 26 mai 1945.

VII.2. Dossier de demande d'indemnités de guerre

Une demande d'indemnité de guerre va être initiée après guerre. Le dossier initialement suivi par Maurice Dupont sera ensuite l'affaire d'experts. La procédure durera plus de dix ans. L'organisme d'état qui gère ces dossiers est le Ministère de la reconstruction et de l'Urbanisme, direction des dommages de guerre, service la priorité nationale.

En septembre 1947, Maurice Dupont explique sa situation via un courrier au ministère de la reconstruction. Il expose le fait que la Caisse Nationale d'Escompte lui a autorisé un découvert de 10 millions de francs. La CNE met en demeure Maurice Dupont de lui rembourser ce découvert. Maurice Dupont indique à son correspondant que faute de recevoir en temps voulu les indemnités auquel il peut prétendre, il se verra dans l'obligation de procéder au licenciement du personnel du Mesnil de Bavent mais aussi de la briqueterie de Gonnevillle sur mer dont il est aussi propriétaire.

Maurice Dupont annonce payer 150 000 francs d'intérêts et agios par trimestre pour ce découvert. M. Dupont attend 13 millions d'indemnités de dommages de guerre.

La valeur en 1947 des dommages de guerre est estimée à 22 millions de francs

Toute reproduction et/ou représentation, intégrale ou partielle, de ce document, sur quelque support que ce soit, à des fins commerciales, est expressément interdite.

Maurice Dupont calcule qu'il a dépensé pour la reconstitution de son usine au 31 juillet 1947, la somme de 16,5 millions. Maurice Dupont a touché en octobre 1946 à titre d'avance : 3 millions

Dans un courrier de février 1948, Maurice Dupont se plaint :

- que toutes les tuileries ont été classées prioritaires sauf la sienne ;
- Toutes les autres tuileries ont reçus des avances sauf lui

Il précise que la tuilerie du Mesnil de Bavent a été remise en état de marche au 1 juin 1945 et qu'elle était la seule du département à produire des tuiles.

Il a dépensé ses fonds propres pour se reconstituer et pour reloger son personnel.

Maurice Dupont menace d'arrêter complètement l'exploitation pour la fin du mois en cours

De même en mars 1949, une lettre de Maurice Dupont réclame un remboursement des dommages. Il annonce demander à l'inspecteur du travail l'autorisation de mettre son personnel de Bavent et Gonneville au chômage soit une centaine d'ouvriers et d'employés.

Le 23 avril 1949 Maurice Dupont reçoit un versement de 3 millions de francs d'acompte.

Le 11 juillet 1949 Maurice Dupont reçoit un versement de 1 million 600 000 francs

En février 1952, Maurice Dupont demande de versement rapidement un acompte à valoir sur les dommages lui revenant. Si ce n'est pas le cas M. Dupont menace toujours d'arrêter son activité et de débaucher son personnel.

Dans une lettre de janvier 1953 Maurice Dupont annonce qu'il a dû arrêter l'exploitation de la briqueterie de Gonneville sur Mer.

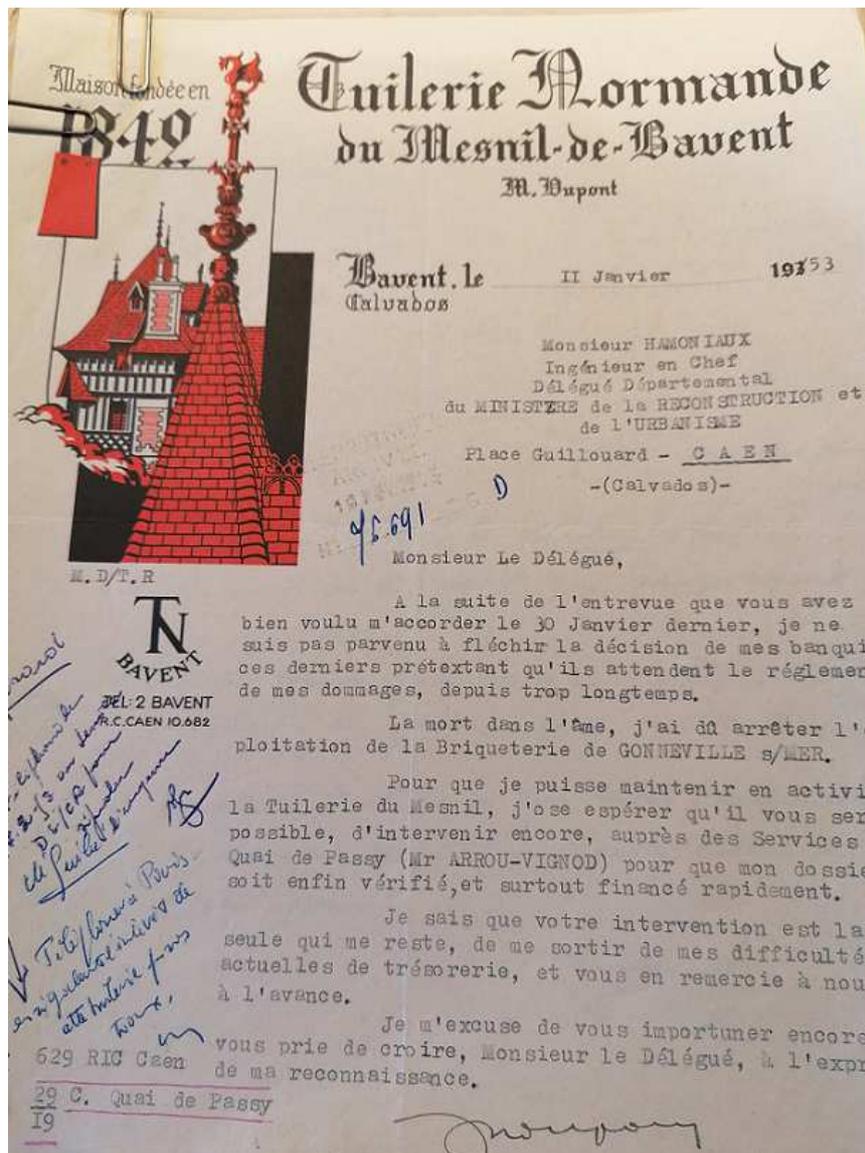


Figure 22 - AD14 - lettre de Maurice Dupont 1953 RIC

Une lettre du 27 janvier 1954, Maurice Dupont envisage de fermer les deux usines s'il n'obtient pas un règlement rapide des dommages qui lui sont dus.

Un rapport d'expert récapitulatif en 1956 est rendu au secrétariat d'état à la reconstruction. Les derniers détails sont fournis en 1957

Une note de l'Administration centrale non communiquée à Maurice Dupont précise :
« Maurice Dupont a cru devoir se reconstituer au plus tôt, pensant qu'on aurait tout de suite besoin de tuiles dans la région pour réparer les toitures seulement détériorées. Et elle s'est trouvée menacée de mévente, car les architectes et les urbanistes de la région s'attachent avant tout aux reconstructions totales et manquant des éléments pour les murs, n'avaient provisoirement pas besoin de tuiles. Du coup, pour tenir, M. Dupont s'adonna à la fabrication de sujets décoratifs pour toitures (pignon, pigeons ou chat en terre vernissée) qu'il exporta en partie en Angleterre. Et cela lui fut reproché à tel point qu'une certaine aigreur se glissa longtemps dans les rapports entre lui et le MRU »

VII.3. Etat des lieux sinistrés

La carrière est inondée. Quelques mètres au dessus du niveau de l'eau sont accessibles à l'extraction. Mais ces quelques mètres sont criblés d'éclats d'obus, de balles, etc.. De nombreux frais de réparation au matériel d'extraction et de préparation des argiles, par suite d'éclatement d'engins : grenades, obus de toutes sortes et petites bombes

Toute reproduction et/ou représentation, intégrale ou partielle, de ce document, sur quelque support que ce soit, à des fins commerciales, est expressément interdite.

En 1945 quatre wagonnets ont été pulvérisés et deux hommes blessés
 Un doseur a vu sa tremie mise à mal, avec tous les carreaux et fenêtres du local brisés
 En 1946, trois wagonnets neufs ont subis le même sort ; un désagrégateur a eu ses deux arbres faussés ; un bati de broyeur brisé
 En 1947, la pompe d'épuisement et son moteur ont été criblés d'éclats et rendus irréparables
 Les incidents matériels ont durés jusqu'en 1950
 Mais plus grave il y a eu un accident mortel.
 Voici le plan du Mesnil de Bavent avec les points d'impacts durant la bataille de Normandie

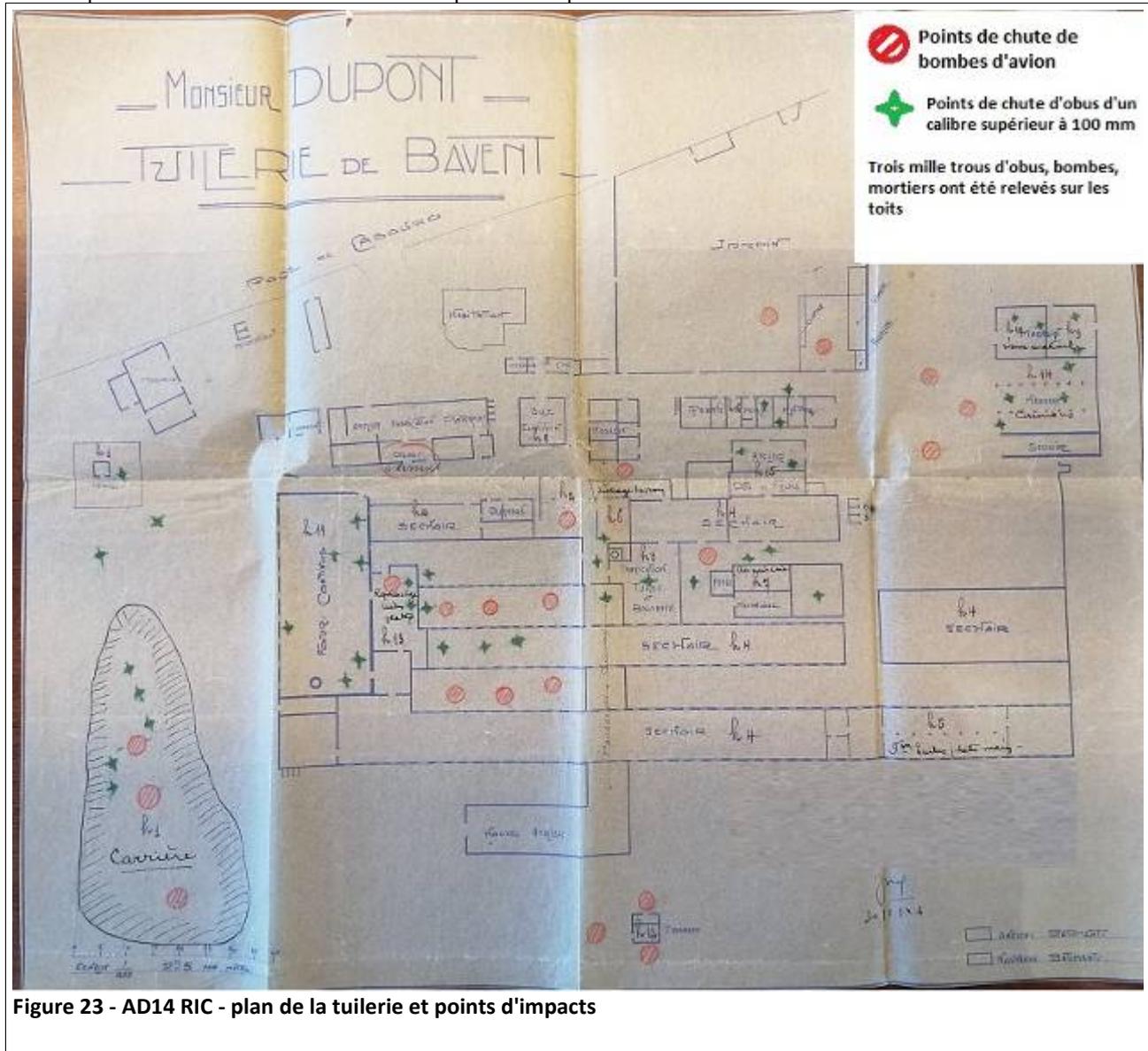


Figure 23 - AD14 RIC - plan de la tuilerie et points d'impacts

Les moules et modèles

Un modèle est une création originale créée par un modelleur d'argile.

Le moule est créé à partir du modèle. Un moule est généralement constitué de plusieurs morceaux. Le nombre de morceaux dépend de la complexité du modèle. Le moule permet de faire des copies. Quand un moule est cassé, on le recrée à partir du modèle.

Un dénombrement des moules et modèles existants à Bavent, ainsi que ceux de la collection Filmont et Langlois, acquis en 1939 et 1940 par Maurice Dupont, a été effectué.

Un catalogue des modèles de 1919, imprimé chez Valin, puis réédité à l'identique en 1932, comprend 455 modèles.

Il faut ajouter 1 027 autres modèles créés de 1919 à 1943.

Les moules pour fabriquer ces 1 482 modèles sont au nombre de 7 460. Sur ce nombre 3 240 furent détruits

Toute reproduction et/ou représentation, intégrale ou partielle, de ce document, sur quelque support que ce soit, à des fins commerciales, est expressément interdite.

Depuis 1 305 moules ont été refaits.

Les modèles et moules de la collection Filmont et Langlois acquises en 1939 : en supprimant les modèles et les moules faisant double emploi avec la collection Bavent, il a été conservé :

- 327 modèles Filmont sur 1023
- 139 modèles Langlois sur 573

Ces 466 modèles correspondent à 1400 moules. 128 modèles ont été détruits.

La majorité des moules à pots de fleur ont été écrasés : 12 000 moules détruits sur 14 700 moules

VII.4. Catalogues

Un catalogue d'éléments architecturaux et animalier dans sa 11^{ème} édition, sans date, mais probablement des années 1950 est en annexe 1. Les annotations sur ce catalogue, notamment sur le nombre d'heures pour créer un modèle ou un moule sont de Maurice Dupont. Ce catalogue fait parti du dossier de déclaration de dommages de guerre.

Quelques pages du catalogue de 1964 est en annexe 2

VII.5. La remise en marche depuis fin 1944

L'alimentation électrique reste défectueuse : tension insuffisante, pannes nombreuses. De plus les délestages sont fréquents.

Les soixante prisonniers allemands ne sont pas adaptés à ce nouveau travail.

Les pièces de rechanges sont manquantes et ne permettent donc pas un entretien satisfaisant du matériel. Le combustible pour le four est de mauvaise qualité.

Le volume du four continu étant resté le même qu'avant sa destruction, il n'y a qu'un moyen de fabriquer le produit le plus nécessaire, la tuile, et réduire la fabrication des autres produits moins indispensables. Ce qui a été fait depuis 1945.

En fait devant la mévente des tuiles, les éléments d'architecture de toit ainsi que les sujets animaliers vont être produits et vendus essentiellement en Angleterre.

Depuis 1951, une nouvelle orientation de la fabrication s'impose, le tonnage fabriqué en tuiles plates, doit se réduire, pour être remplacé, en partie, par des tuiles à emboîtement parce que la densité d'enfournement de ces dernières est moins grande que celle de la tuile plate.

La production mensuelle en 1947 sera de :

- 300 tonnes de briques creuses
- 250 tonnes de tuiles plates

VII.6. les employés italiens

26 italiens arrivent en juillet 1946 à la tuilerie. Ce qui provoque une protestation du conseil municipal de Bavent le 1^{er} août 1946

Protestation contre
l'arrivée à Barent
des Italiens emba-
chés par M. Dupont
fabriquant de lilles

Monsieur le Président capote aux membres
du Conseil qu'un contingent de 26 Italiens
est arrivé à Barent pour travailler à la
Tuilerie Dupont. Il fait remarquer aux
Membres du Conseil que la Commune
fortement sinistrée ne peut loger ses
habitants et que cependant M. Dupont
n'hésite pas à recruter de la main-d'œuvre
étrangère malgré la crise du logement
existante à Barent, et la menace de chô-
mage qui pèse sur la population ouvrière
par suite du licenciement de nombreux
ouvriers de la reconstruction.

Après en avoir délibéré, le Conseil à
l'unanimité, considérant que M. Dupont
a expulsé au début de 1946 la famille
Deblois qui avait travaillé chez lui pendant
de très nombreuses années, ainsi qu'un prison-
nier rapatrié M. Colland Marcel, que depuis ~~deux~~
les immeubles ont été fermés aux Français pour
recevoir des Italiens, qu'il a donné l'ordre aux
familles Lescaulier Auguste et V^o Lermieux de quitter
leur logement, que de nombreuses plaintes ont
été portées contre l'insalubrité de la cité cosmo-
politte de Dupont qui ne contient qu'un seul W.C.
pour 11 familles, que la plupart des Italiens
qui viennent à Barent ne sont pas des spécialistes
et que plusieurs ont été volontaires pour S.O.S.
en Allemagne, que M. Dupont occupe déjà
60 Allemands, protesté énergiquement contre

de tels abus et demande à Monsieur le Préfet
que les Italiens nouvellement arrivés dans
la commune ne soient pas pourvus de litres
d'alimentation ni de cartes d'identité
qu'ils n'ont d'ailleurs pas demandées.
Le Conseil demande également à
Monsieur le Préfet si M. Dupont a le droit
d'employer tant de main-d'œuvre étrangère.

Figure 24 - AD14 - délibérations municipales de Barent 1944-1958 (page 23) 1 août 1946

Le texte ci-dessous ainsi que les photos sont extraits de l'article « Du Frioul à la Normandie : métiers et destinations migratoires » de Javier Grossutti

A la Tuilerie normande du Mesnil de Barent, les briquetiers et les ouvriers de Flaibano et de Racchiuso de Nimis, deux communes situées dans la province d'Udine dans la région Frioul-Vénétie, constituent le groupe italien le plus important.

Toute reproduction et/ou représentation, intégrale ou partielle, de ce document, sur quelque support que ce soit, à des fins commerciales, est expressément interdite.

A la fin des années 1940 au début des années cinquante les Frioulans sont rejoints par quelques Vénètes des provinces de Vérone et Vicenza. Dans le cas des ouvriers originaires de Flaibano, c'est Severino Bertoli, qui a d'abord travaillé en Normandie avant la seconde guerre mondiale et qui part ensuite pour l'Allemagne, qui a joué le rôle de trait d'union entre la Tuilerie et les quinze personnes de son village qui partent en 1946. Pour les huit Frioulans de Racchiuso, c'est Zaccaria Verona, dans le Calvados dans les années vingt, qui établit les premiers contacts.

Mais le besoin de travailler est parfois pressant et ne permet pas toujours d'attendre l'envoi d'un contrat de travail formel. En effet, les Frioulans de Racchiuso traversent clandestinement la frontière française par la Savoie au cours des premiers mois de 1946.

Maurice Dupont, propriétaire de la Tuilerie du Mesnil de Bavent, rassure Alfredo Braidotti, ouvrier briquetier-tuillier de Racchiuso, avec une lettre datée du 23 mars 1946.

Maurice Dupont écrit : « Nous apprenons que beaucoup d'ouvriers qui viennent sans leur famille passent directement la frontière par la Savoie et que leur situation est régularisée ensuite sans difficulté. À cet effet, nous vous joignons une attestation que vous pourrez présenter dans le cas où certains de vos camarades voudraient passer la frontière avant leur pièce officielle ».

Les préférences de Dupont pour les briquetiers et en général pour les ouvriers frioulans étaient évidentes. Sur l'attestation, qui indiquait l'état civil de l'ouvrier engagé, Dupont ajoutait que « l'ouverture de la campagne briquetière qui doit commencer le 1er avril, rend l'entrée de cet ouvrier, en France, plus qu'urgente ».



Figure 25 - lettre attestation de Maurice Dupont en 1946

Pour le groupe des frioulans de Flaibano, au contraire, le passage en France est régulier : le contrat de travail, qui initialement ne durait qu'un an, permet en outre de changer deux fois de travail. La fabrication de vases, le tri et le déplacement des tuiles ainsi que les travaux de céramique étaient pratiquement limités à la main d'œuvre masculine ; peu de femmes, parmi lesquelles Genoveffa Zuiani et Emma Guion, travaillaient à la Tuilerie.

Au Mesnil de Bavent travaillent les frères Muradore et Lena, Guido Bertoli, Giovanni Delia Vedova (tous de Flaibano), Domenico Treppo (de Sedilis de Tarcento), les frères Flaboria (de Pasian di Prato), les frères Frosch (de Forame de Attimis).

Bien que l'intégration en Normandie ne présente aucune difficulté et que la réunion des familles restées dans le Frioul ait lieu rapidement, les salaires relativement bas que les Frioulans recevaient à Bavent incitent

la plupart d'entre eux à aller s'installer dans d'autres régions de France.



Figure 26 – Mesnil de Bavent 1950. Frioulans de Racchiuso di Attimis, de Flaibano et de Battaglia di Fagagna devant les baraques en tôle qui servirent de premières habitations aux émigrants frioulans



Figure 27 - Mesnil de Bavent 1947. Ernesta Guion, son mari Alfredo Braidotti et sa fille Graziella



Figure 28 – Mesnil de Bavent 1957. Frioulans de Racchiuso, de Flaibano et de Battaglia



Figure 29 – Mesnil de Bavent 1958. Severino G de Subit di Attimis avec ses neveux

VII.7. Décès de Maurice Dupont

Maurice Dupont décéda à Bavent le 4 avril 1967. Il aura dirigé pendant 36 ans la poterie tuilerie de Bavent. A la différence de ses prédécesseurs, Aimé Jacquier et Charles Valin, qui étaient des administrateurs, Maurice Dupont était comme Charles Comptet un homme de métier. Il a toujours vécu dans un monde de potiers, tuiliers et briquetiers.

Sa veuve Renée Godard quittera Bavent et retournera dans sa ville natale, Assay, en Indre et Loire où elle décéda le 12 mai 1988.

Annexes :

A.1 – Catalogue de la poterie de Bavent



Figure 30 - AD14 - Couverture 1er plat du catalogue Dupont

ARCHIVES
DU
CALVADOS

La Tuilerie Normande

du Mesnil-de-BAVENT

1842 **TN**
BAVENT

M. DUPONT

(Calvados)

GARE TROARN

FONDÉE EN 1842

ANC^{RES} MAISONS
COMPTET-LE BASTARD,
JACQUIER et VALIN

SA TUILE VIEILLIE
SA TUILE ÉMAILLÉE
SES ÉPIS DE STYLE
SES SANITAIRES
SES POTERIES
SES ANIMAUX
SES ÉMAUX

ALBUM GÉNÉRAL

XI^E EDITION

ANNULANT LES PRÉCÉDENTES

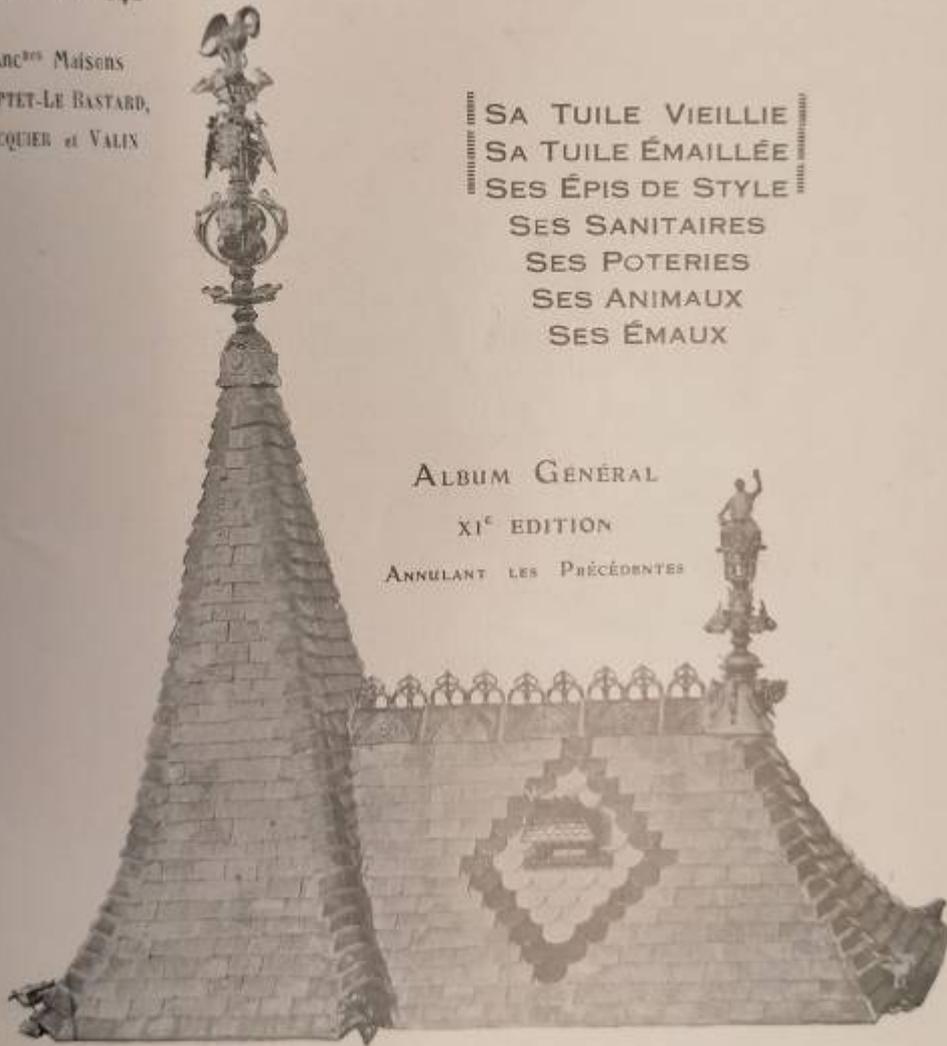


Figure 32 - AD14 - Page de titre 1 du catalogue Dupont

UN PEU D'HISTOIRE NORMANDE

En 1840 Comptot, frappé par la qualité exceptionnelle des argiles du Mesnil-de-Bacent, décide de s'y installer et d'y faire revivre les si artistiques productions du Pré d'Age et de Manerbe, puis de Lézoux.

C'est qu'en effet vers la fin du XV^e et dans le courant du XVI^e siècle, ces deux localités connaissent une prospérité très marquée, grâce à leurs fabrications d'épis de litières et de carreaux incrustés variés, que les collectionneurs de nos jours s'arrachent à prix d'or.

C'est à Comptot, à la fois Céramiste remarquable, artiste délicat et documenté, que revient l'honneur d'avoir reconstitué la collection si précieuse et très complète des épis des siècles passés, et d'avoir du même coup, avec sa toile sielle, remis en vogue l'architecture dite normande, dont le toit est la particularité la plus marquante, non seulement parce qu'il coiffe admirablement, mais parce qu'il a été le plus efficace des parapluies, à l'abri duquel les murs en pans de bois, de nos vieilles et admirables constructions, ont pu braver la rigoureuse action du climat normand pendant des siècles.

Application directe des produits



1. Céramiste du Mesnil, vers 1840. — 2. Céramiste du Mesnil, vers 1840.

Figure 33 - AD14 - Catalogue Dupont - Pages 2 et 3

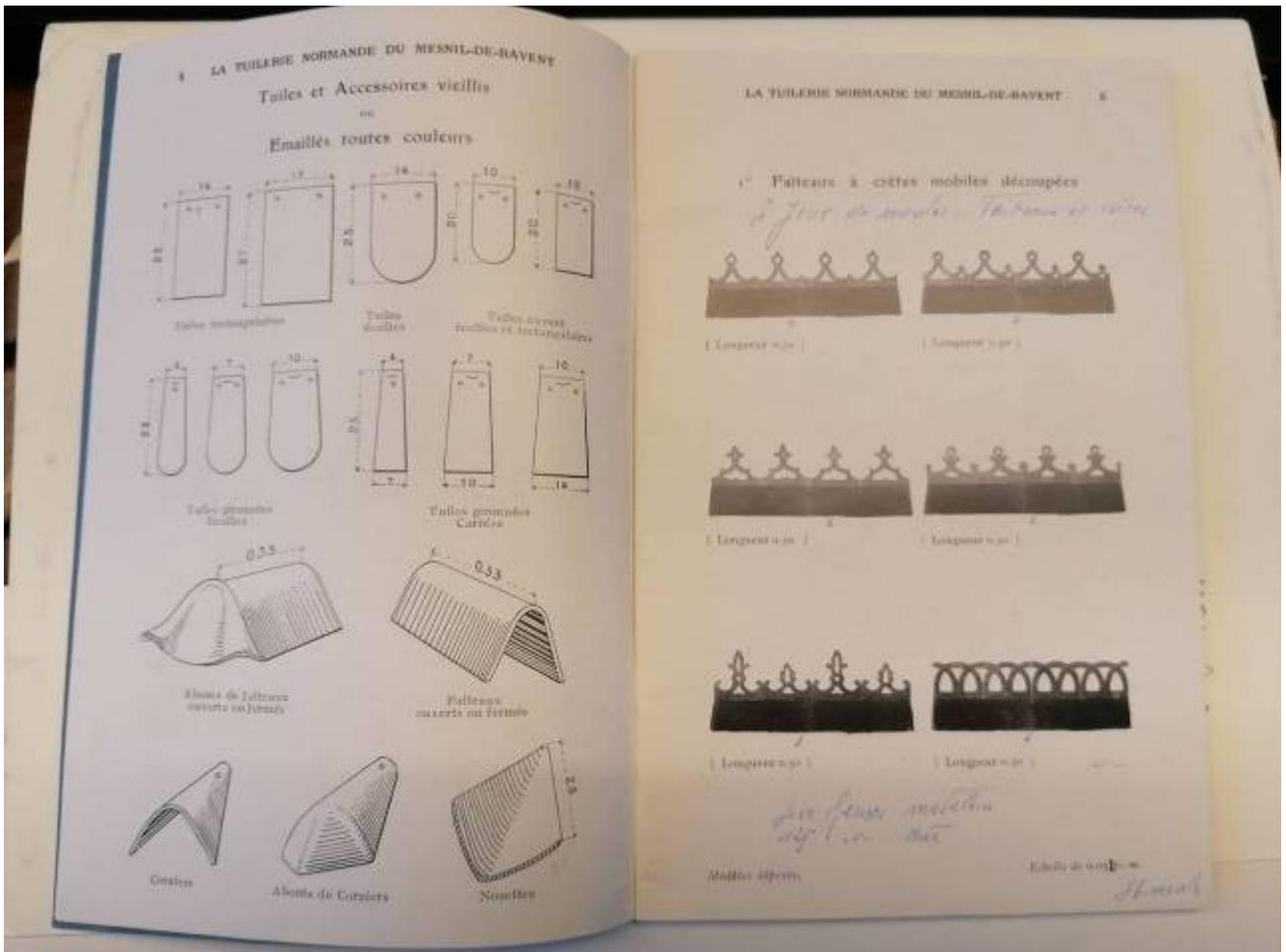


Figure 34 - AD14 - Catalogue Dupont - Pages 4 et 5

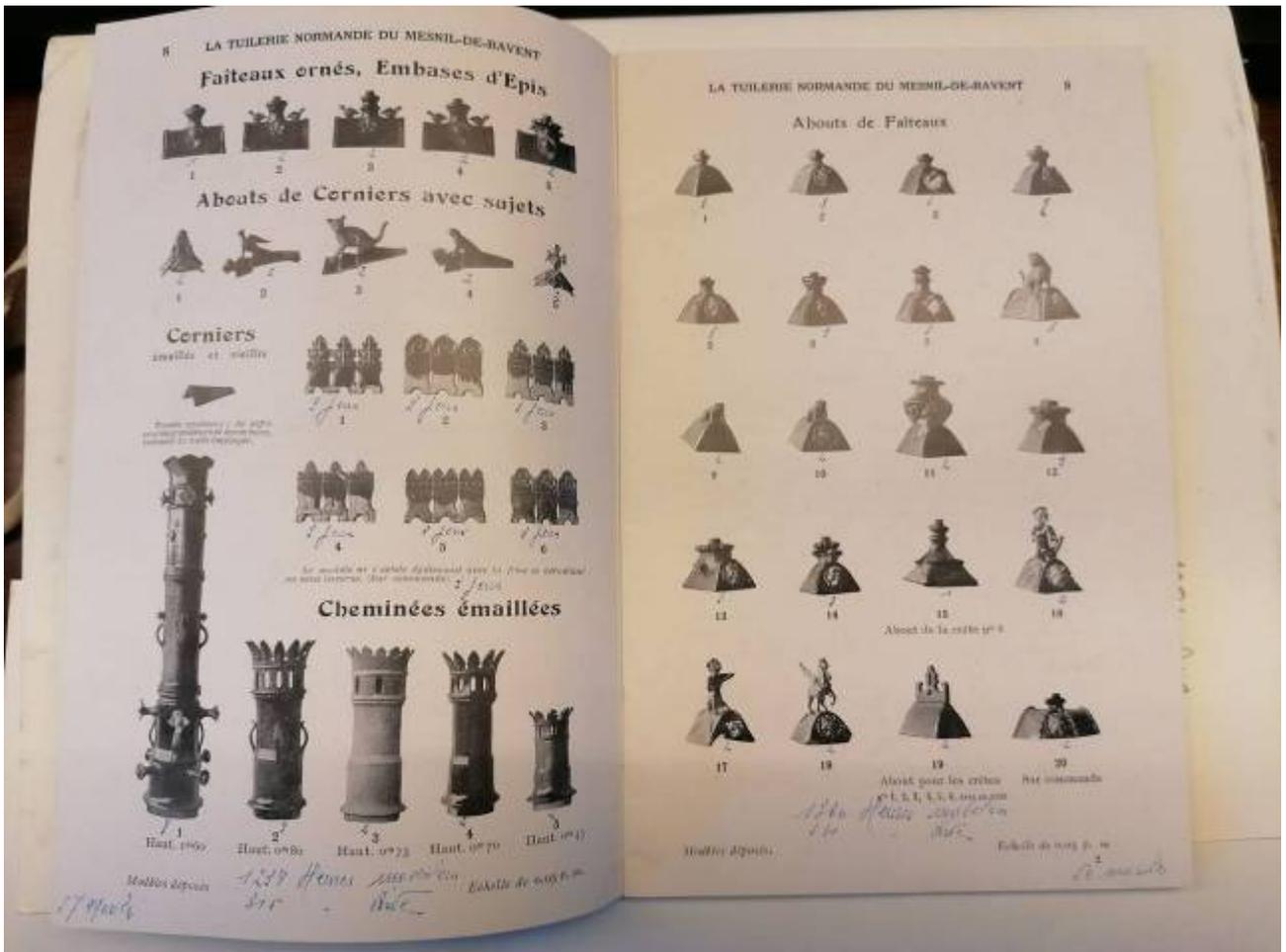


Figure 36 - AD14 - Catalogue Dupont - Pages 8 et 9

Notice sur la pose des Epis Normands

Les épis se posent généralement sur une embase. Celle-ci, s'il est nécessaire, lorsqu'elle forme le prolongement d'une finerie, est emboîtée à la demande du faîteau sur la face postérieure, puis raccordée au ciment ou faîteau lui-même, aux tuiles et cornières qui percent au-dessous.

Au préalable, une tige de fer de longueur *ad hoc* et suffisamment forte (0,020 à 0,025 %) est fixée solidement dans la partie supérieure de la charpente.

L'embase seule est cimentée, et, après elle, viennent s'assembler toutes les autres pièces de l'épi dans l'ordre du modèle choisi à l'alium.

(Avant l'emballage, toutes les pièces sont numérotées dans ce but. L'embase de l'épi A1 porte A, la pièce suivante A2, les autres A3, A4, etc., dans l'ordre. De même, un épi B se numérote B1, B2, etc.)

Il est inutile et nuisible de sceller au ciment d'autres pièces que l'embase (surtout pas de plâtre), les autres pièces de l'épi seront enfoncées avec de vieux chiffons gras ou de l'étaupe goudronnée ou huilée, qui seront enroulés autour de la barre. Les chiffons formeront tampon, et donneront à l'ensemble de l'épi la souplesse nécessaire pour fléchir légèrement sous l'action des plus grandes vents sans se briser.



Fig. N° 24 Fig. N° 25 Fig. N° 26

Spécimen des Embas des Tuiles et Epis

Epis normand

Musée Dupont

Figure 37 - AD14 - Catalogue Dupont - Pages 10 et 11

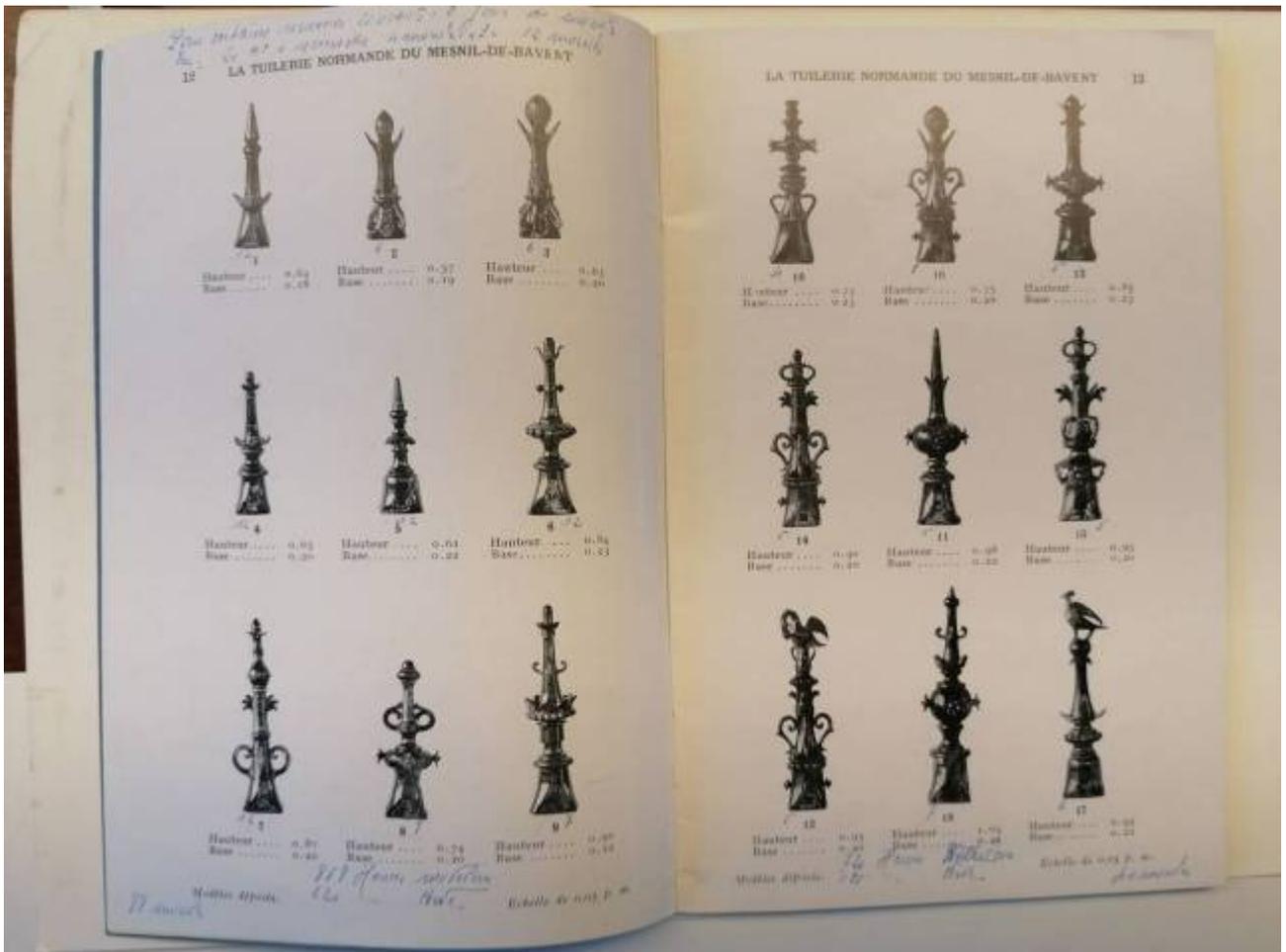


Figure 38 - AD14 - Catalogue Dupont - Pages 12 et 13

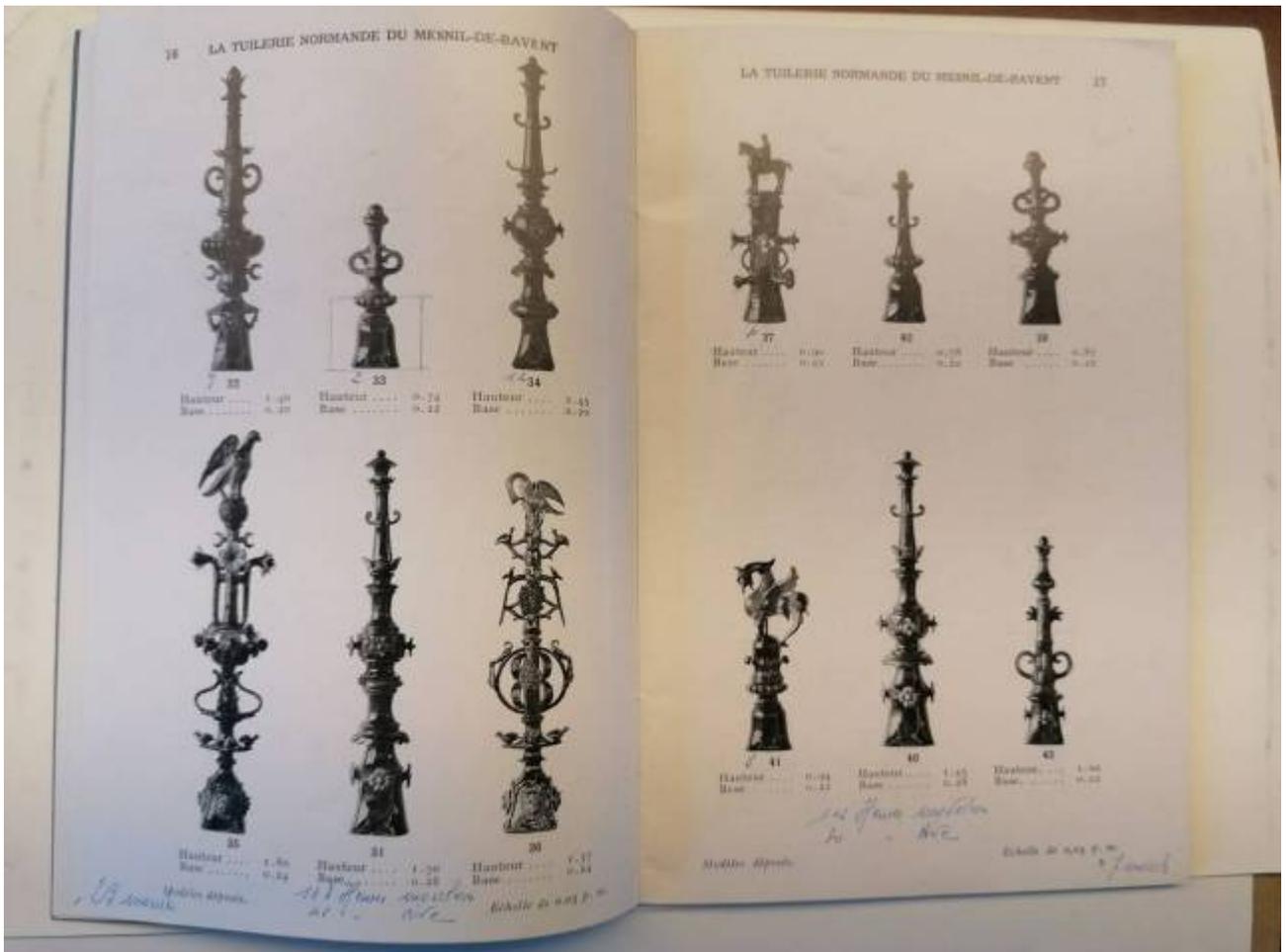


Figure 40 - AD14 - Catalogue Dupont - Pages 16 et 17



94 Hauteur 1.35 Base 0.40
95 Hauteur 2.75 Base 0.95
96 Hauteur 3.40 Base 1.10

*Elle sans sculpture
75 - 100*

*1840p. Alphon.
17. Amiens*

Edite de 1875 p. 10



97 Hauteur 1.45 Base 0.25
98 Hauteur 1.15 Base 0.25
99 Hauteur 1.55 Base 0.25



100 Hauteur 0.80 Base 0.20
101 Hauteur 1.25 Base 0.25
102 Hauteur 1.15 Base 0.25

1840p. Alphon.

*Elle sans sculpture
75 - 100*

Edite de 1875 p. 10

Figure 42 - AD14 - Catalogue Dupont - Pages 20 et 21

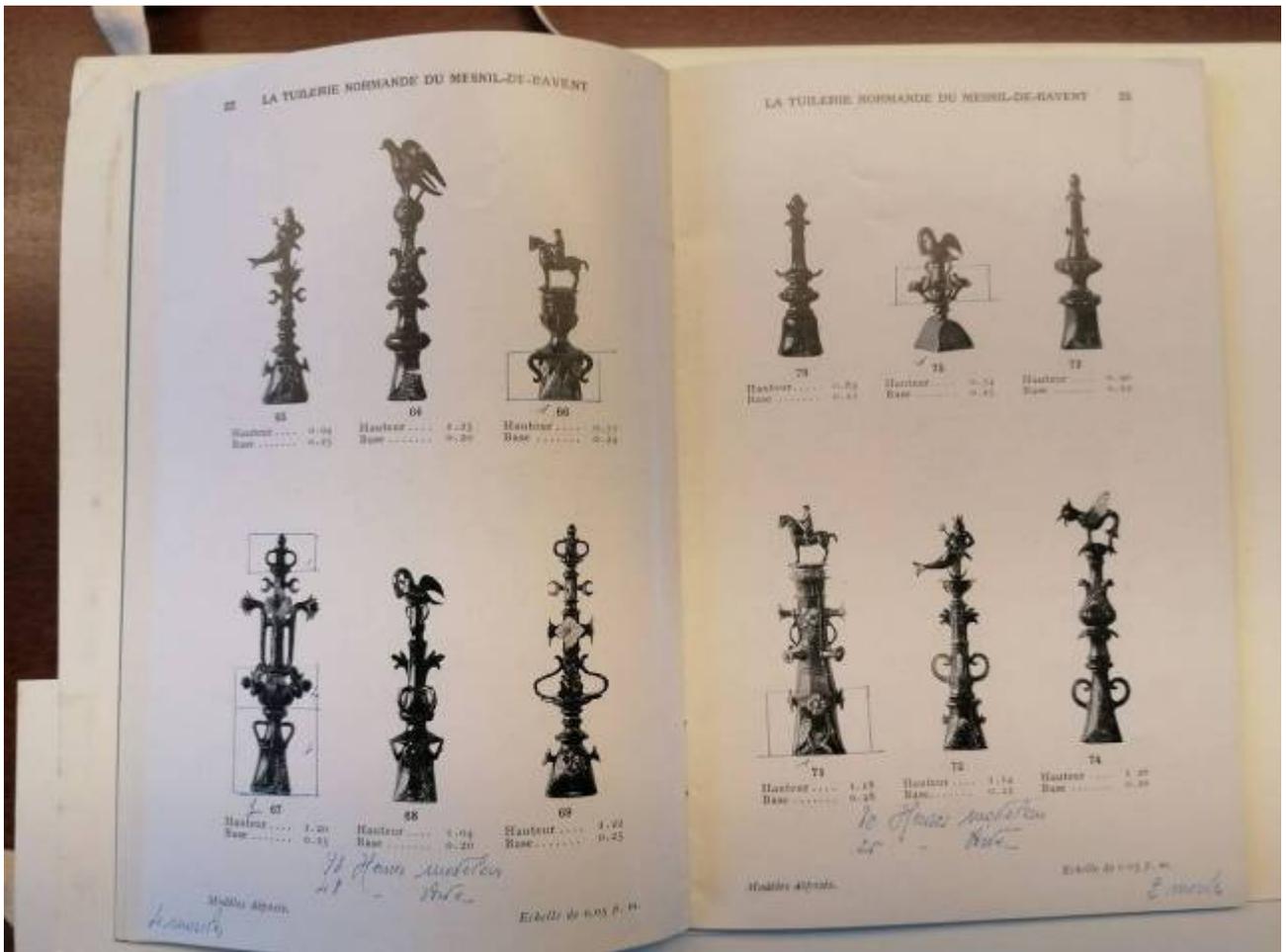


Figure 43 - AD14 - Catalogue Dupont - Pages 22 et 23



Figure 44 - AD14 - Catalogue Dupont - Pages 24 et 25



Figure 45 - AD14 - Catalogue Dupont - Pages 26 et 27



Figure 46 - AD14 - Catalogue Dupont - Pages 28 et 29



113
Hauteur... 0,64
Basse... 0,20



118
Hauteur... 0,22
Basse... 0,10



117
Hauteur... 1,20
Basse... 0,48



119
Hauteur... 1,00
Basse... 0,24



120
Hauteur... 1,12
Basse... 0,29



110
Hauteur... 1,19
Basse... 0,23

Mobilier d'appoint.
A. DUPONT

Eye Point sculpture
60 - 100

Etiquette de 100 x 100



125
Hauteur... 1,10



120
Hauteur... 1,00
Basse... 0,22



127
Hauteur... 1,10
Basse... 0,20



125
Hauteur... 1,10



124
Hauteur... 1,10
Basse... 0,22



129
Hauteur... 1,10
Basse... 0,20

Mobilier d'appoint

115 1000
117
127

Etiquette de 100 x 100

Figure 48 - AD14 - Catalogue Dupont - Pages 32 et 33

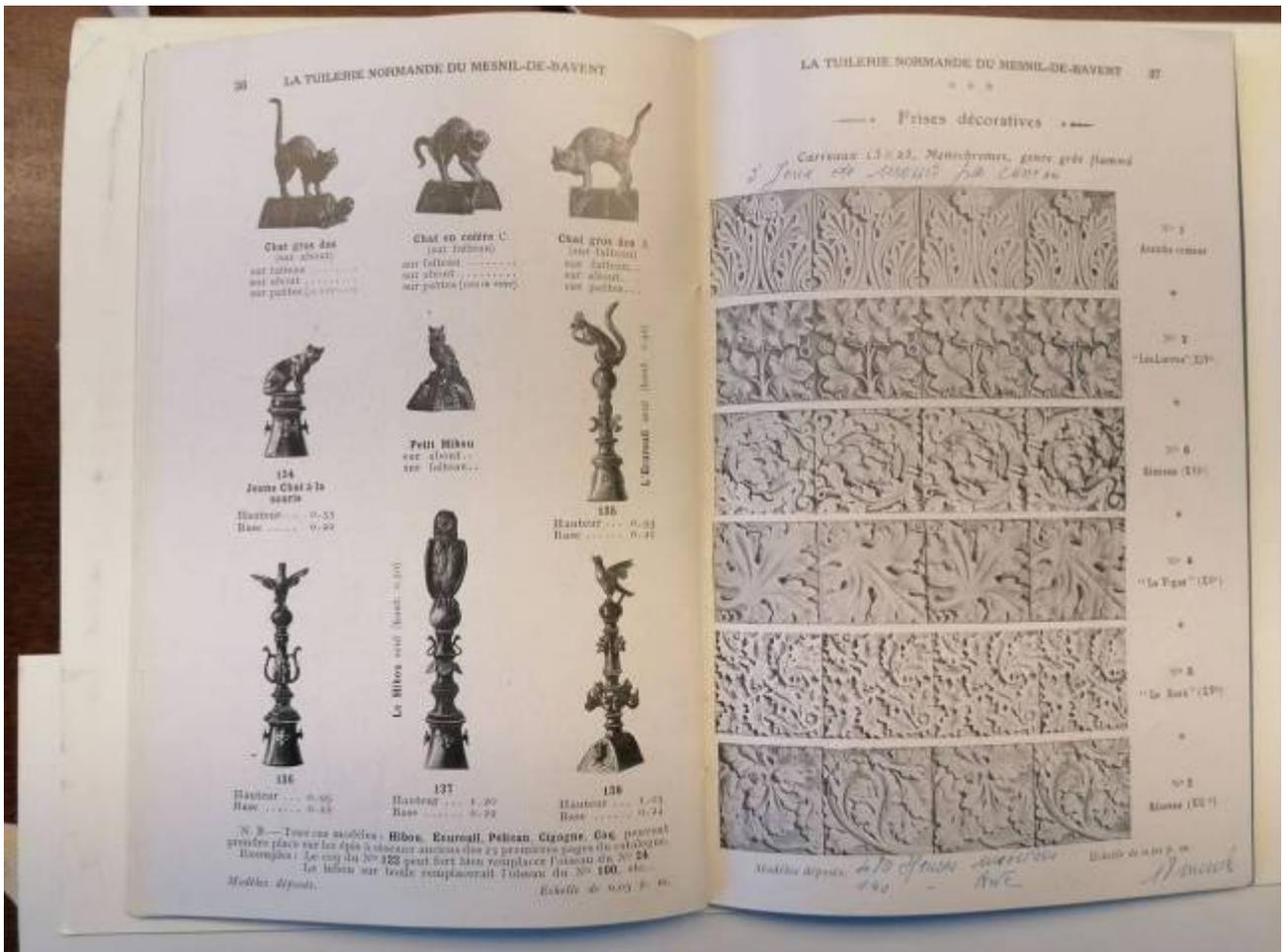


Figure 50 - AD14 - Catalogue Dupont - Pages 36 et 37

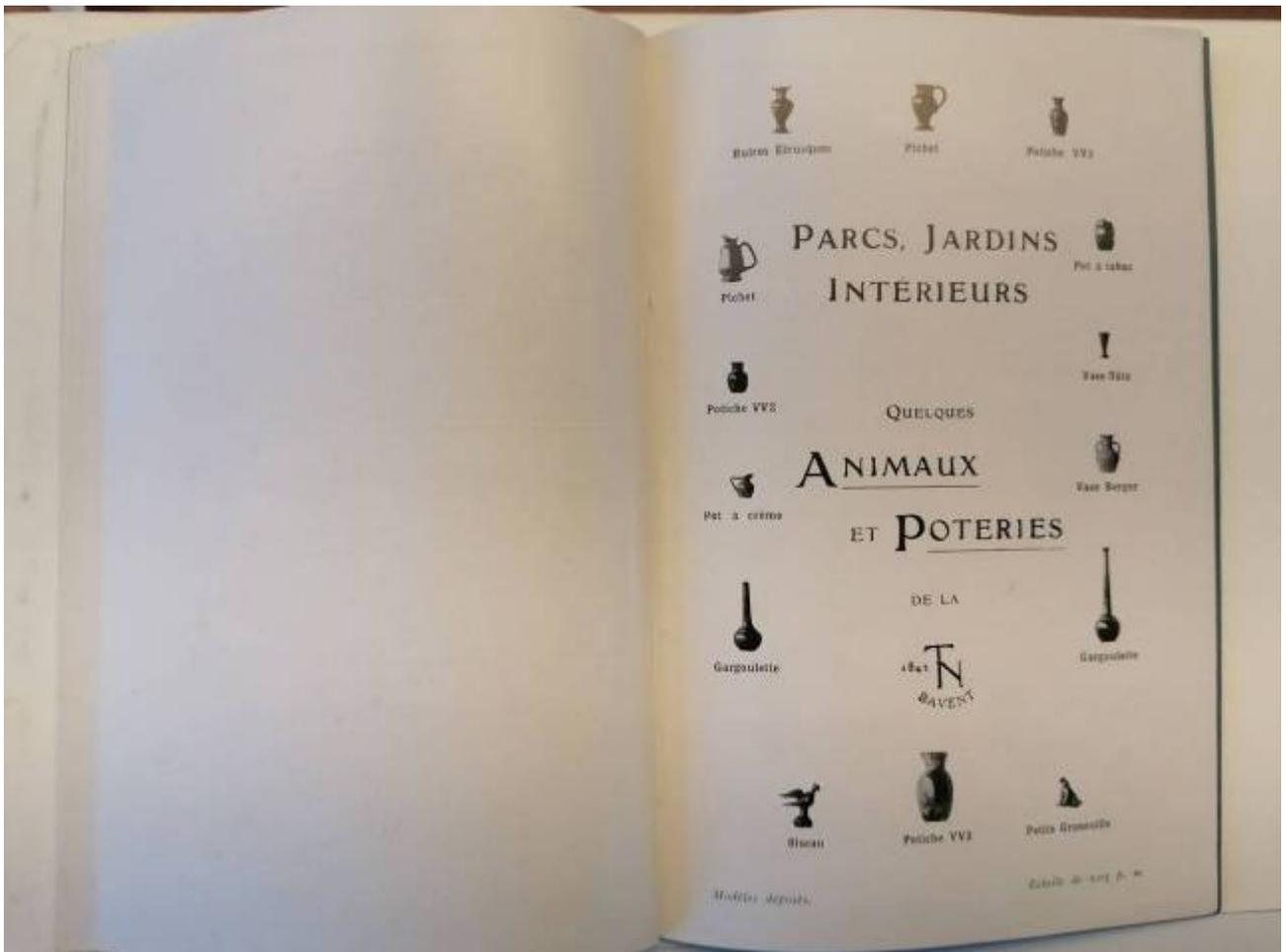


Figure 51 - AD14 - Catalogue Dupont - Pages 38 et 39



Figure 52 - AD14 - Catalogue Dupont - Pages 40 et 41

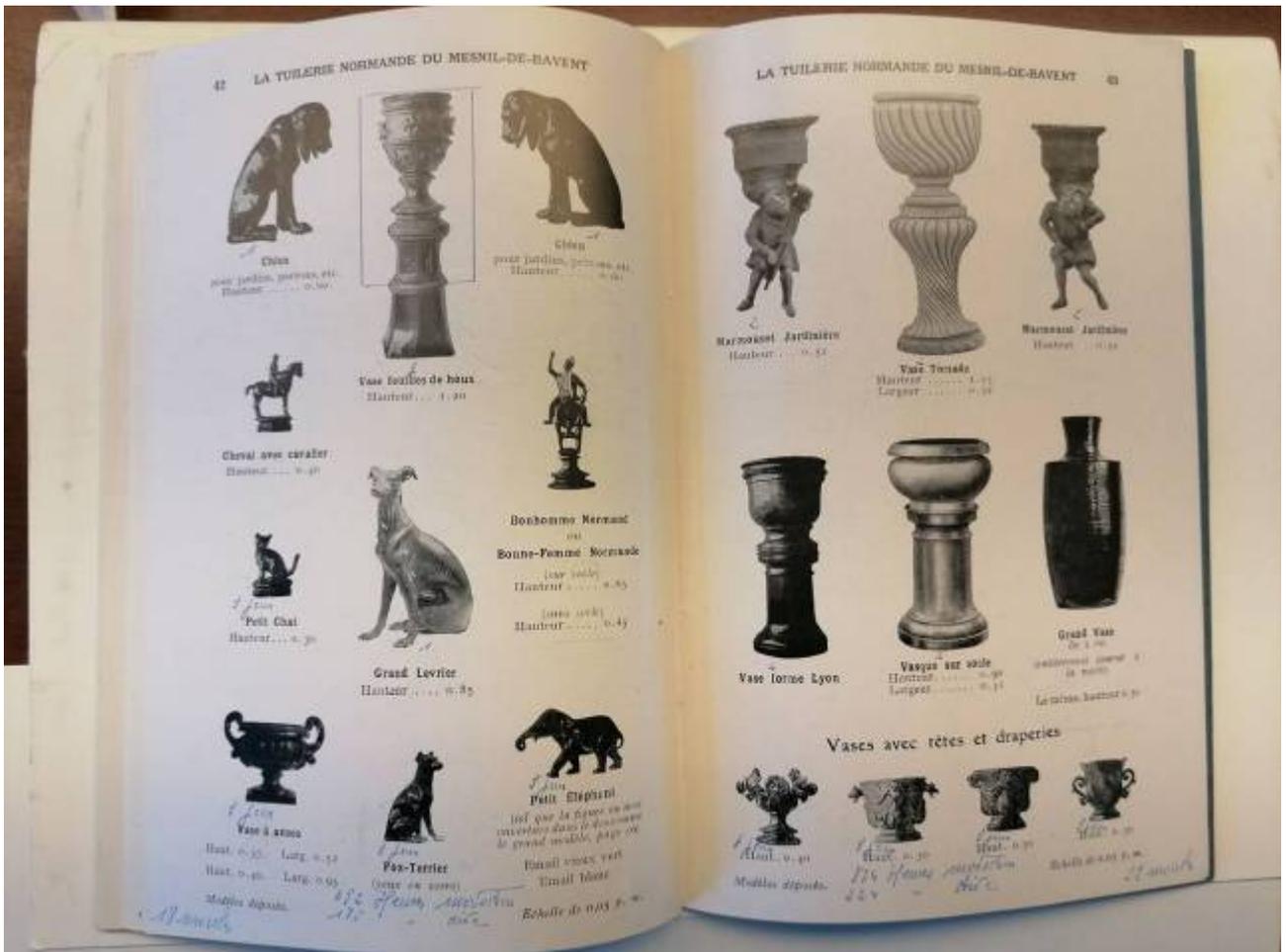


Figure 53 - AD14 - Catalogue Dupont - Pages 42 et 43

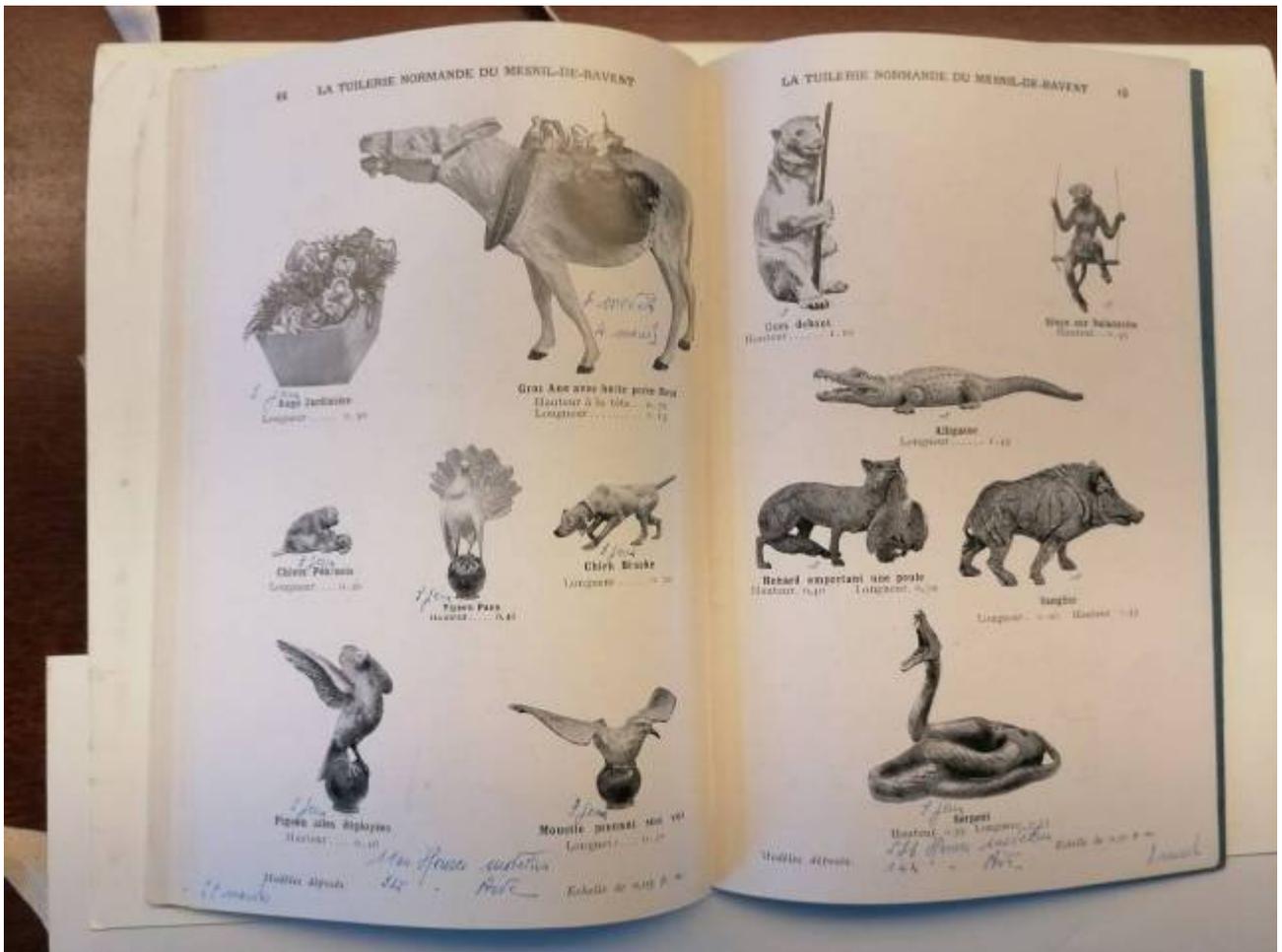


Figure 54- AD14 - Catalogue Dupont - Pages 44 et 45

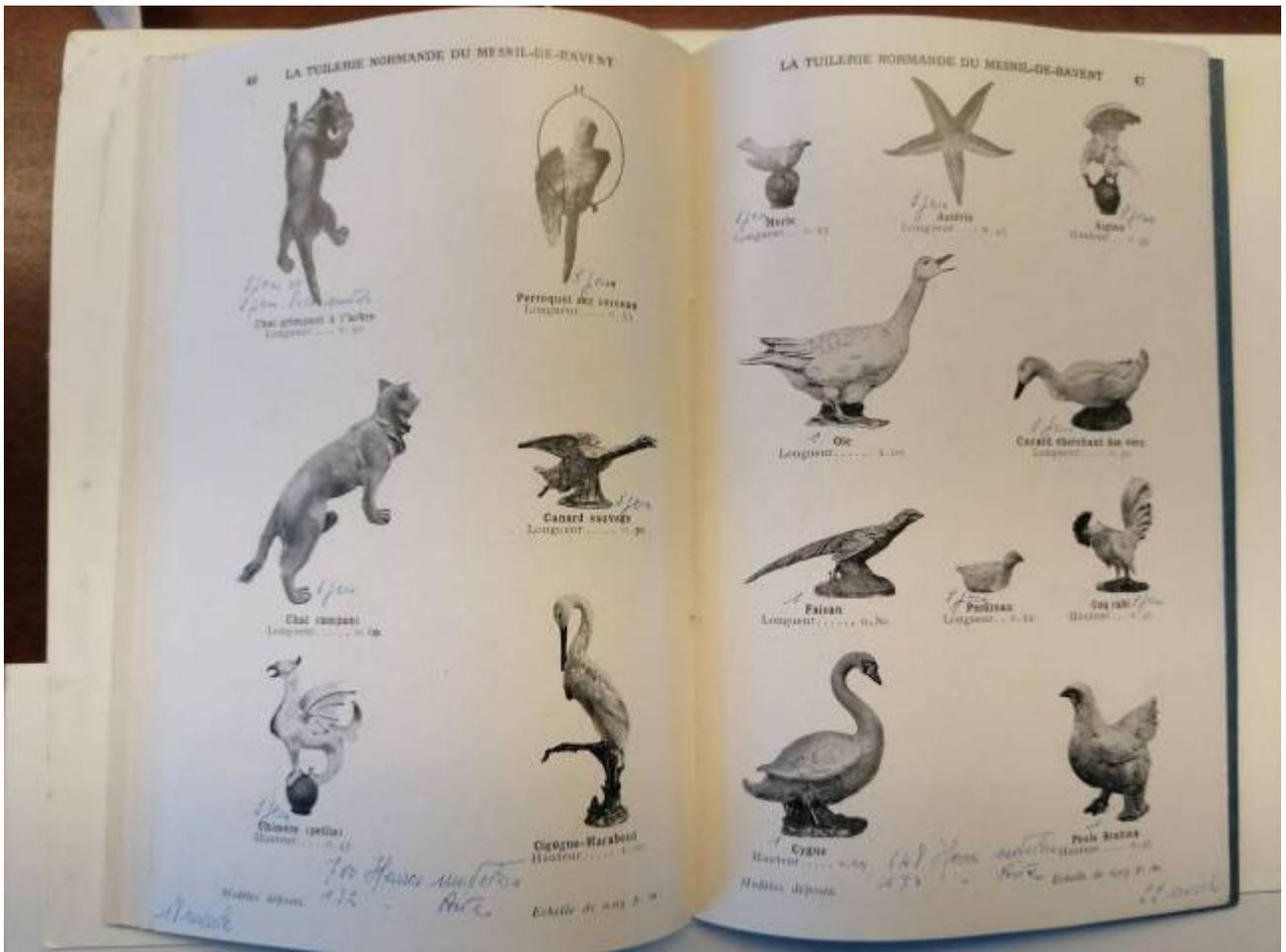


Figure 55 - AD14 - Catalogue Dupont - Pages 46 et 47

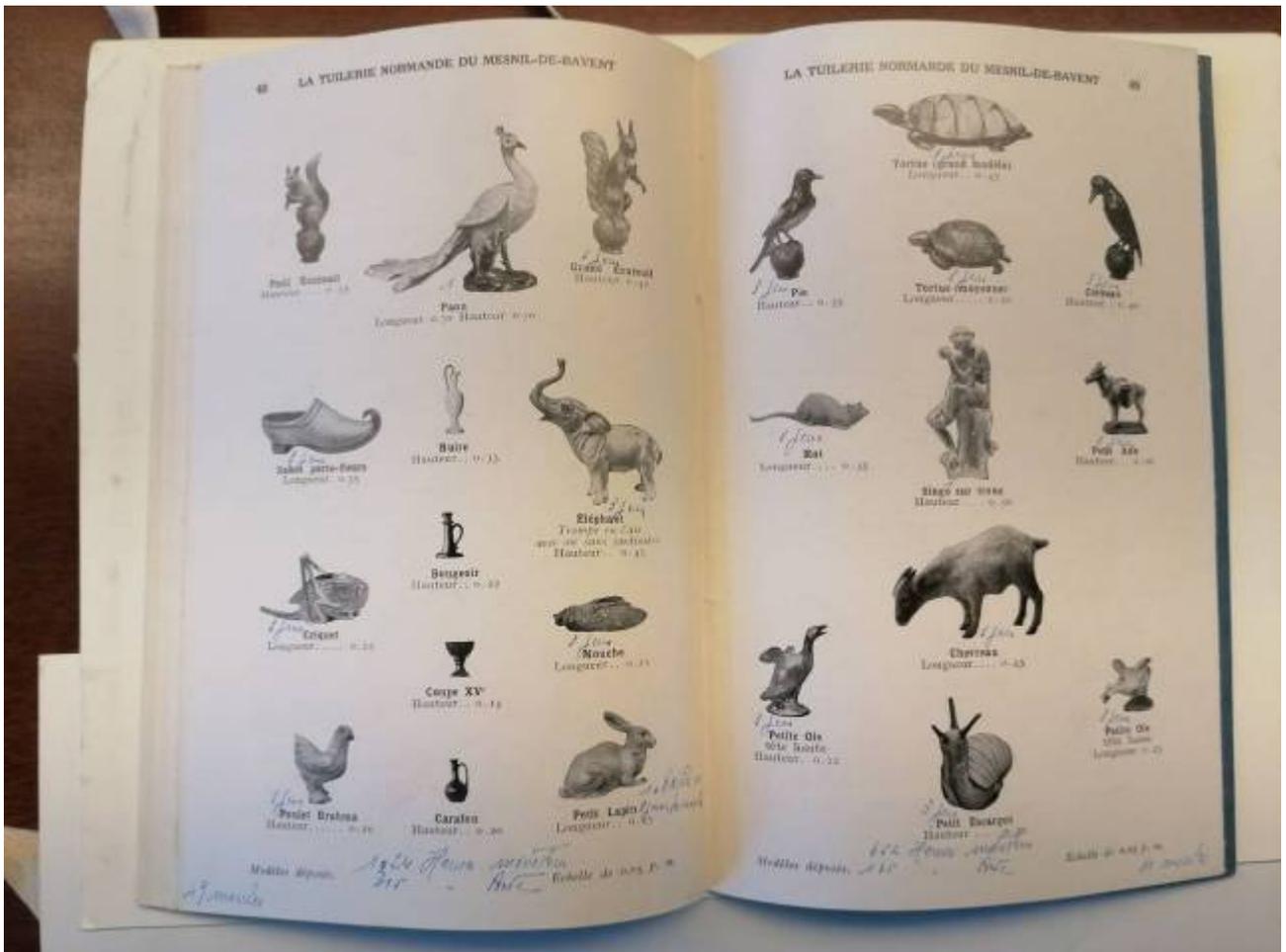


Figure 56 - AD14 - Catalogue Dupont - Pages 48 et 49

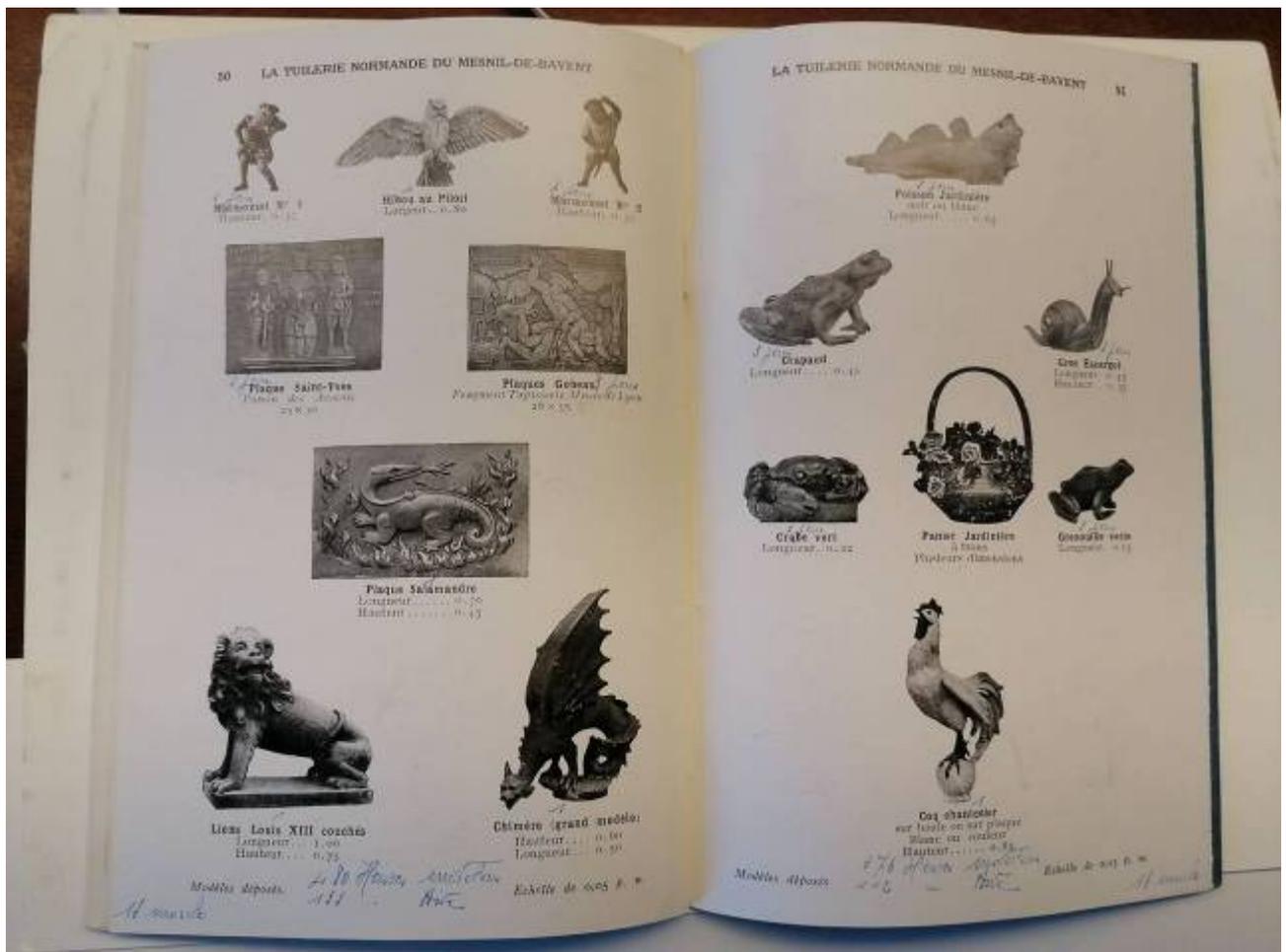


Figure 57 - AD14 - Catalogue Dupont - Pages 50 et 51

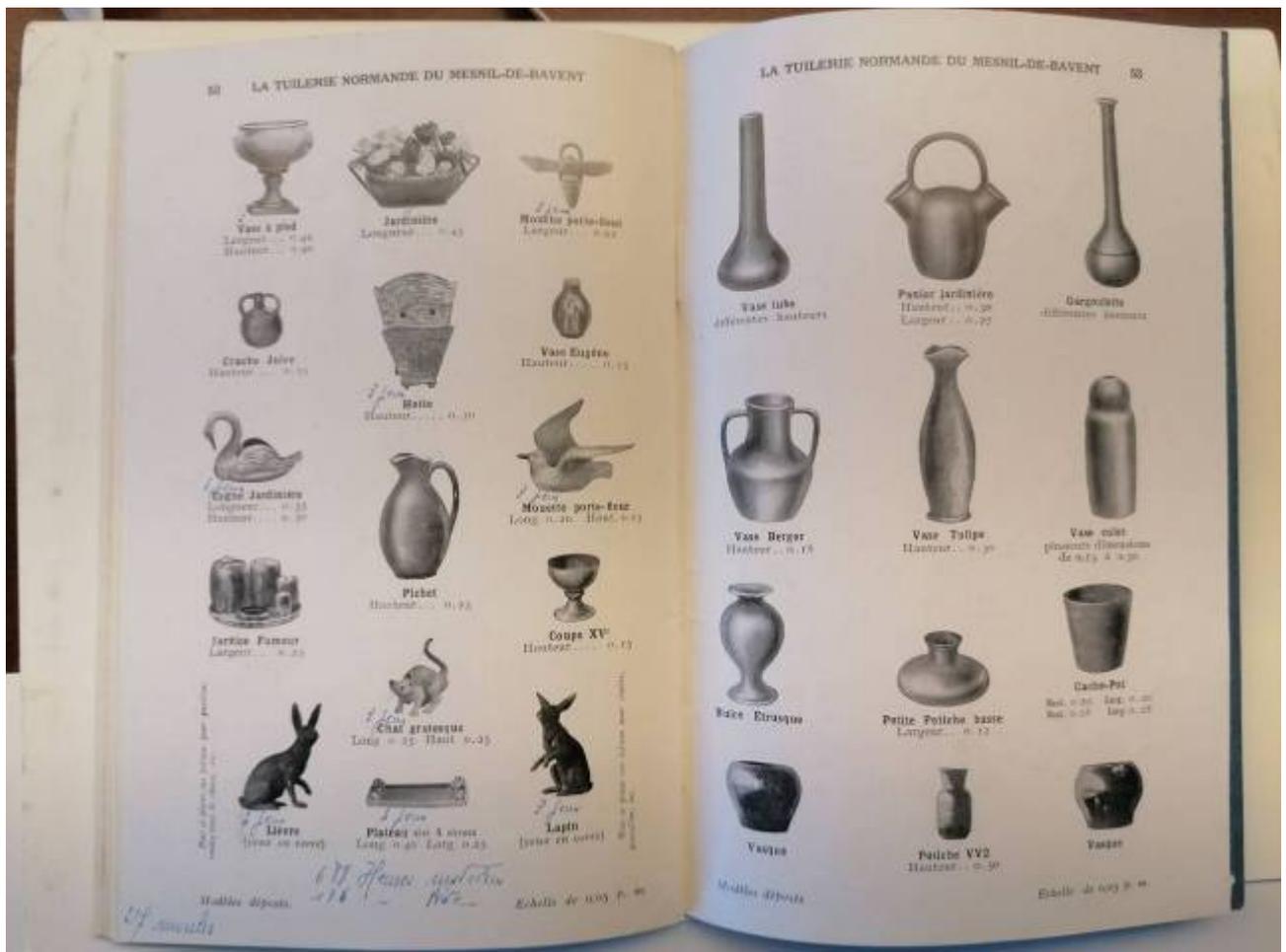


Figure 58 - AD14 - Catalogue Dupont - Pages 52 et 53



Vase Amphora VV2
Hauteur... 0,25



Coupe
Bouteille Mérite
Hauteur... 0,17
Largeur... 0,10



Potiche Archaisante
VV2
Hauteur... 0,30



Potiche VV6
Hauteur... 0,23



Vase Madoleins
avec III ou 5 lobes
Haut. 0,25,
Largeur 0,10



Potiche VV4
Hauteur... 0,21



Vase Mérite
Hauteur... 0,10



Potiche VV3
Hauteur... 0,20



Vase 2010
Haut. 0,15,
Largeur 0,10

Médaille d'argent.

Médaille de 1889 P. 24



Il ne faut voir, dans le présent Catalogue, que quelques Modèles Il en existe beaucoup d'autres, notamment dans les Animaux, Vases et Fontaines pour décoration de Pelouses, Jardins et Parcs

De même, que les pièces ou vases représentés pour décors d'intérieur, ne donnent qu'un aperçu sommaire de nos productions



Une visite à nos Ateliers et Magasins d'Exposition toujours ouverts, s'impose.

Le meilleur accueil vous y sera réservé.



Figure 59 - AD14 - Catalogue Dupont - Pages 54 et 55

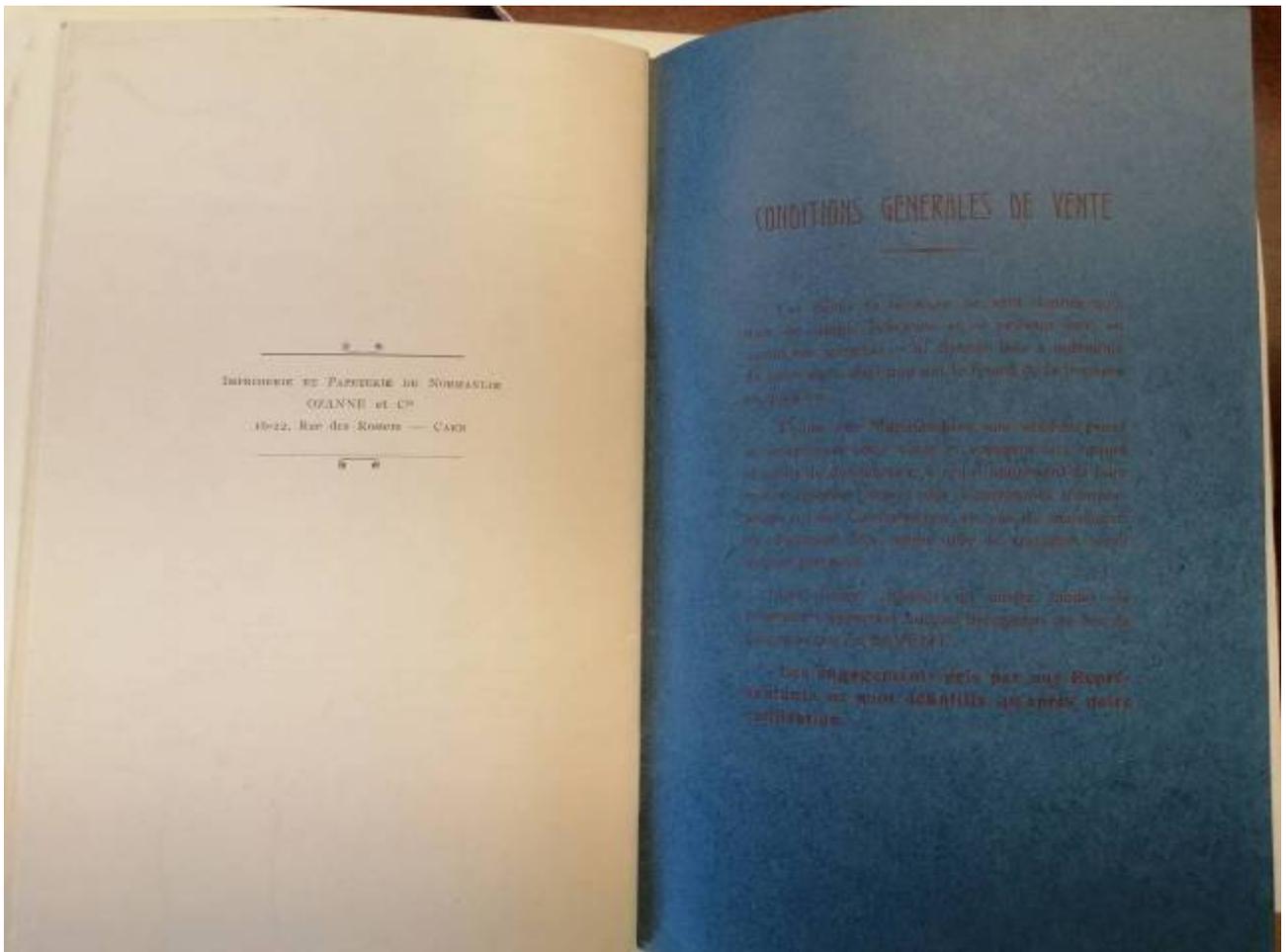


Figure 60 - AD14 - Catalogue Dupont - Pages 56 et 3eme plat

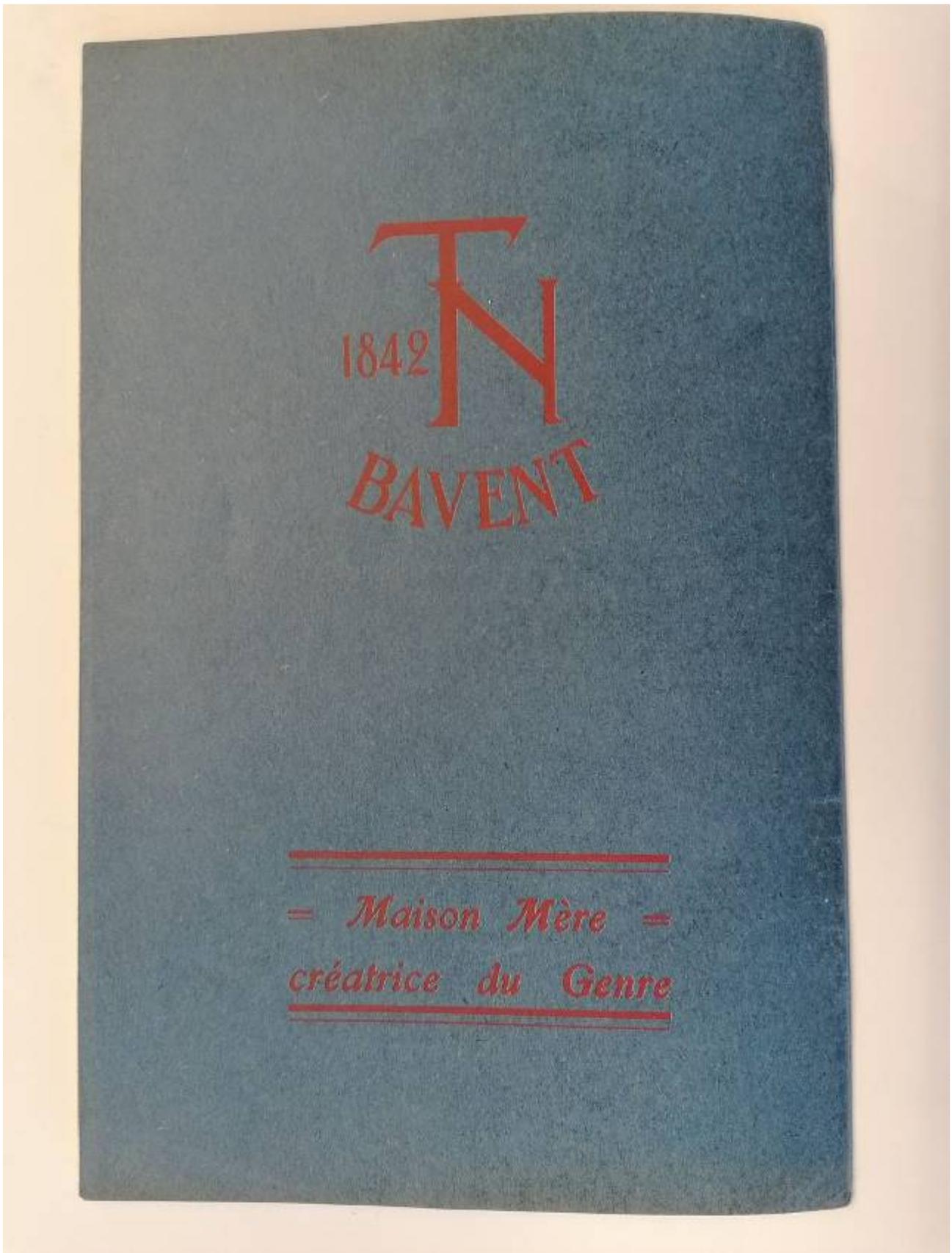


Figure 61 - AD14 - Catalogue Dupont - 4eme plat de couverture

A.2 – Catalogue de la poterie de Bavent en 1964

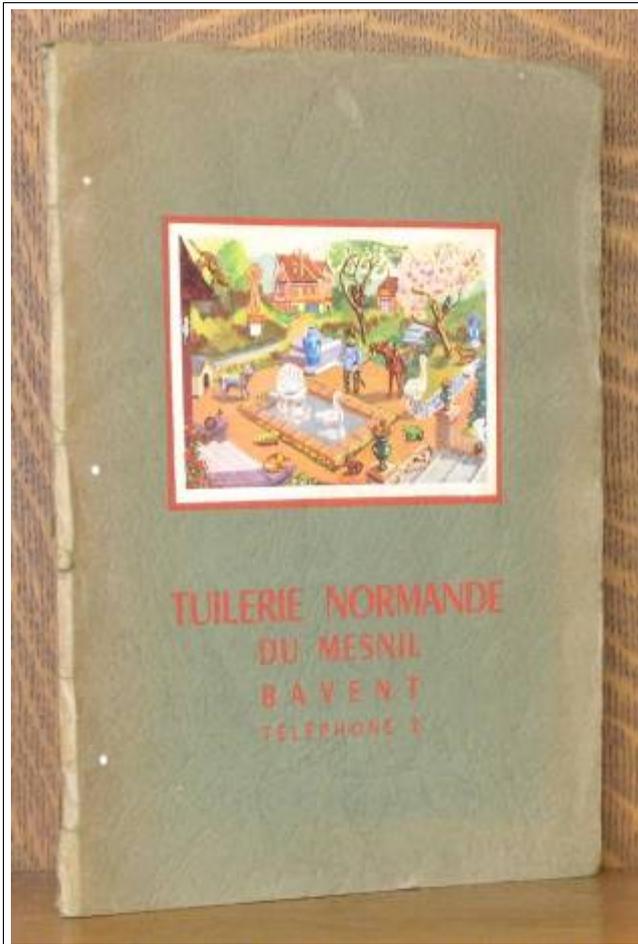


Figure 62 - Catalogue 1964 - Premier plat

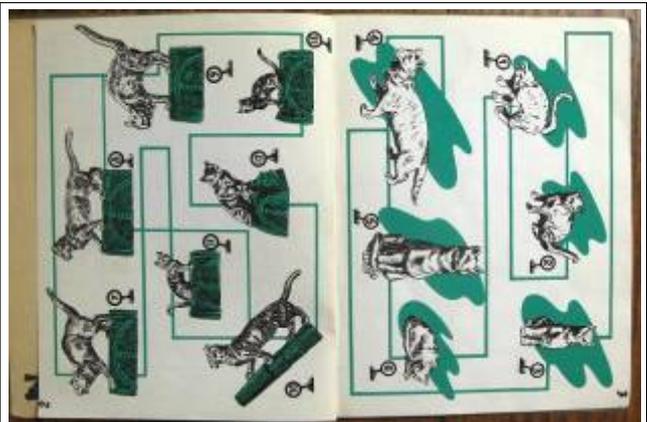


Figure 63 - quelques pages du catalogue de 1964

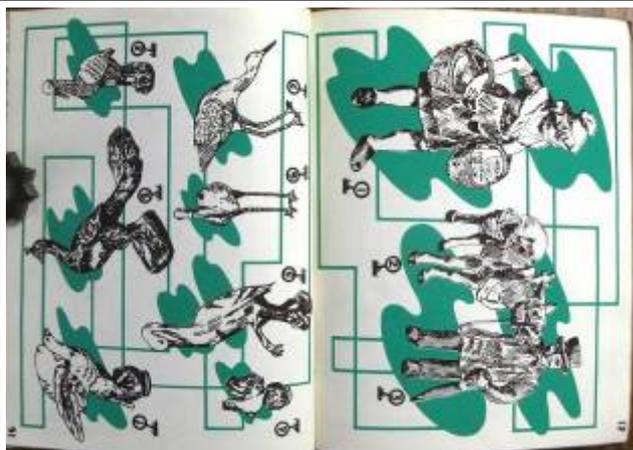


Figure 64 - Page du catalogue 1964

CAEN

Redaction : 128, boulevard des Alliés (Tél. 49-81)

Bavent, paradis de l'argile

A TRAVERS LA TUILERIE NORMANDE,
INDUSTRIE PROSPÈRE ET FOYER D'ART CÉRAMIQUE



De haut en bas et de gauche à droite : 1. Élégante demeure normande, tel est le Mesnil-de-Bavent ; 2. Aussi purs, aussi beaux que des cérames antiques, les vases d'art s'alignent dans les réserves de la tuilerie ; 3. Sous les doigts du potier, l'argile prend forme ; 4. Chiens méchants ? Non !... la terre glaise n'a jamais mordu ; 5. Dans les jardins de la Faïencerie, comme dans l'arche de Noé, tous les animaux se trouvent réunis. Le naturel des poses et les coloris des sujets est merveilleux.

Le voyageur qui chemine sur la route ombragée de Bavent voit son attention soudain attirée par un spectacle imprévu. A main droite en arrivant au bourg, par delà une haie que le sécateur a disciplinée, la pelouse étendue au pied d'une élégante demeure se peuple d'un monde pittoresque. Il y a là toute une faune dont la rencontre sous une telle latitude laisserait plus d'un naturaliste pantoux s'il ne relevait immédiatement ce fait étrange : cette faune est muette, cette faune ne se meurt pas et toutes les robes, tous les cuirs, toutes les carapaces sont uniformément vernissées.

C'est le Mesnil-de-Bavent. C'est la Tuilerie normande qui s'annonce au visiteur de cette manière si pittoresque. Entrez, entrez sans peur, malgré la famille de dogues plus féroces les uns que les autres bondissant de leur niche et vous regardant en chiens de faience. Peuvent-ils faire autrement, après tout, ces peu rassurants serviteurs du maître qui semblent avoir à cœur ou plutôt à croc de justifier la pancarte clouée sur leur case rustique : chiens méchants ? Car si leurs muscles ne sont pas de faïence, ils sont de bonne terre cuite, de cette magnifique argile du terroir qui a valu à notre petite commune calvadosienne de Bavent l'actuelle poterie, son orgueil, presque son symbole.

UN VIEIL ÉTABLISSEMENT

rencontrer à travers la région les traces d'une industrie qui dut être florissante. Il s'appelait Conté, collectionna carreaux et cérames, les étudia et en conclut qu'à une période plus ancienne, de la terre avait certainement été travaillée et cuite en ces lieux mêmes par un groupe d'artisans non dépourvu de sens artistique. Ses investigations l'amenerent à découvrir, en effet, dans le voisinage de l'établissement actuel, une couche argileuse que la sonde révéla d'une profondeur de 52 mètres.

Il n'hésita plus, édifica des bâtiments dont la majeure partie est toujours visible et se mit à l'œuvre.

La poterie de Bavent était née. Sous l'impulsion de son créateur, céramiste averti, nous le savons, l'établissement prospéra. Il acquit même une renommée que les successeurs de Conté ne maintinrent ni peu ni prou. Pettir de la glaise exige des mains amoureuses de la matière, des mains auxquelles le domaine plastique n'est point étranger, de vraies mains de potier, ce qui ne fut pas toujours le cas. Tant et si bien qu'il y a quelques années, en 1931 exactement, lorsque l'actuel propriétaire de l'usine prit l'affaire en mains, les fours de Bavent ne cuisaient plus que de la banale tuile plate.

QUAND UN AUTHENTIQUE POTIER S'OCCUPE DE GLAISE...

M. Dupont a rénové cela.

servés du gisement roient déjà épuisées dans les couches supérieures, mais parce que ce chercheur espère découvrir plus bas des argiles nouvelles dont la science des dosages saura obtenir une pâte d'une admirable plasticité.

Des bâtiments pour l'enfossage des matières extraites, actuellement en cours d'édification, amélioreront d'ailleurs la production, assurant dans des conditions meilleures le pourrisage de l'argile jusqu'ici traitée à même la carrière.

Bavent est un accident géologique dont l'équivalent ne se rencontre guère qu'à Comanville et à Uttscht (Pays-Bas). Car, seul, un bouleversement du tertiaire peut expliquer la diversité des argiles que l'on en extrait.

De cette diversité, ainsi que nous l'avons dit, la Tuilerie normande, renouvelant l'art des potiers anciens, en tire la notable variété de production qu'un gisement glaiseux ordinaire ne saurait autoriser. Tuiles vieilles ou émaillées, épis, poinçons, animaux pour sculptures, poterie horticole ou d'apartement, vases pour jardins et parcs, statuettes, mille et mille objets utilitaires ou frappés au coin de l'originalité rouissent et brunissent chaque jour là-bas, dans d'immenses fours où flambotent des brasiers de quelque 1050°.

Une industrie prospère, vraiment, et un beau métier.

QUAND UN AUTHENTIQUE POTIER S'OCCUPE DE GLAISE...

M. Dupont a rénové cela. Sous son aimable conduite, nous avons pu nous rendre compte quel souffle nouveau s'éche les poteries de Bavent depuis qu'une direction intelligente et du métier — car il faut bien voir là le motif de cette réussite — préside aux destinées de la maison.

Aux tuiles plates vinrent s'ajouter les briques creuses. Puis le Mesnil « sortit » des produits émaillés qui connurent une vogue intense, laquelle, comme toute mode qui se respecte, a beaucoup déchu. Enfin, les procédés se perfectionnant, on s'achemina vers toute la série de réalisations céramiques qui demeurent encore et font de Bavent un établissement que l'on pourrait donner en modèle.

Modèle ? Le terme ne paraîtra nullement exagéré lorsque l'on saura qu'il a été créé, au sein même de la tuilerie, un atelier spécialement réservé à l'éducation des apprentis et sous le toit duquel se forment nos bons potiers de l'avenir. Les plus longues, les plus constantes, années de pratique sont nécessaires, dans cet art, pour acquérir dignement le titre d'ouvrier qualifié. M. Dupont n'estime pas à moins de dix années le stage durant lequel nos jeunes doivent persévérer devant le tour avant que de pouvoir modeler ces vases aussi élégants dans la conception que parfaits dans le fini qui sont, pour l'amateur de céramique, comme un moderne écho des poteries étrusques, grecques ou persanes.

Car, notez-le bien, le Mesnil-de-Bavent n'œuvre pas seulement dans la branche industrielle. Il constitue un authentique petit foyer d'art au sein duquel s'élabore une production dont les ferments de matière plastique parleront sans doute dans les temps futurs avec la complaisance dont il caresse les fameux cérames du Prê d'Auge, ces épis aux allégories étranges, ces carrelages, ces émaux imités de Palmy, si merveilleusement que les connaisseurs hésitent et en arrivent à se demander : n'est-ce pas le Prê d'Auge qui a inspiré le potier agenais ou l'a-t-il seulement copié ?

LA CARRIÈRE DE BAVENT

Il est de reconnaître que notre Tuilerie normande appuie le succès de son labeur d'art sur la qualité des argiles employées. Nous utilisons intentionnellement le pluriel parce que la glaise n'est pas une à Bavent, mais présente la plus remarquable gamme qui ait jamais hanté cerveau de céramiste. Un coup d'œil sur la vaste plaie jaune et bleu ardoise qui saigne quotidiennement des tonnes de bonne argile à quelque cent mètres derrière la Tuilerie normande suffit pour le prouver. Coup d'œil vraiment curieux, au surplus. Les différentes qualités, de terre sont au si nettement visible sur les pans de la carrière que chaque composant l'est dans une tranche de galantine. La bêche pneumatique œuvre actuellement à 17 mètres de profondeur. M. Dupont projette d'aller plus avant à bref délai, non point que les ré-